



# Dates

Il y a quarante ans

## Les passagers de l'« Exodus » devant Port-de-Bouc

### RENDEZ-VOUS

**Lundi 3 août.** - Moscou : visite du président mozambicain (jusqu'au 6). Genève : fin de la conférence de la CNUCED.

**Mardi 4 août.** - Kinshasa : visite de M. Michel Rocard, qui sera le lendemain à Yaoundé.

**Jeudi 6 août.** - Guatemala : sommet des chefs de cinq États d'Amérique centrale. - Prague : procès en appel des frères Wronka.

**Vendredi 7 août.** - Pékin : nouvelle série de consultations sino-soviétiques sur les problèmes frontaliers.

**Samedi 8 août.** - N'Djaména : visite de M. Michel Rocard et entretien avec M. Hissène Habré.

### Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09  
Tél. : (1) 42-47-37-27  
Télex MONDIPAR 650 572 F  
Télécopieur : (1) 45-23-06-31

Édité par la SARL Le Monde

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969) Jacques Fauriol (1969-1982) André Lasserre (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beuve-Méry, fondateur.

Administrateur général : Bernard Wouss.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Correspondant en chef : Claude Sales.

### Le Monde PUBLICITE

5, rue de Montessuy, 75007 PARIS  
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71  
Télex MONDPUB 206 136 F

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437  
ISSN : 0395-2037

### Le Monde TÉLÉMATIQUE

Composé : 3615 - Tape LEMONDE

ABONNEMENTS BP 507 75422 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-98-72

12 mois 678 F 9 mois 512 F 6 mois 354 F 3 mois 187 F

FRANCE 354 F 678 F 954 F 1 280 F

TOUTS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE

487 F 1 337 F 1 952 F 2 530 F

ÉTRANGER (par messagerie)

L - BELGIQUE LUXEMBOURG PAYS-BAS 399 F 762 F 1 089 F 1 380 F

IL - SUISSE TUNISIE 504 F 972 F 1 404 F 1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande dans un délai de 15 jours avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde USPS 788-910 is published daily, except Sundays for \$480 per year by Le Monde c/o Speed-Post, 45-45 29th Street, L.I. NY 11104. Second class postage paid at L.I. and additional offices. NY postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speed-Post USA, INC. 45-45 29th Street, L.I. NY 11104.

### Le Monde LES INFOS

Las derniers flashs. L'actualité en direct.

3615 TAPES LEMONDE

« **AUSCHWITZ** flottant », telle est la manchette du quotidien communiste marseillais *Rouge Midi*, ce 30 juillet 1947. Le journal désigne ainsi les trois bateaux-prisons britanniques qui ont jeté l'ancre deux jours auparavant au large de Port-de-Bouc avec leur cargaison de réfugiés juifs refoulés par la Royal Navy des rivages de la Palestine : 4 500 immigrants « illégaux » en tout, pour la plupart des rescapés des camps de concentration nazis, dont 1 732 femmes et 955 enfants, entassés là les uns sur les autres, dans des conditions sanitaires épouvantables, sous le soleil méditerranéen de juillet.

Ces héros malgré eux se trouvent depuis une semaine au cœur d'un drame international qui non seulement intéresse les chancelleries de Paris, Londres, Washington, Jérusalem et autres, mais encore fait les gros titres de la presse mondiale et agite les opinions publiques.

Ce que l'on appellera plus tard l'« affaire de l'Exodus » aura constitué le moment fort du combat sioniste contre la Grande-Bretagne pour la Palestine et le droit des juifs d'y immigrer librement. C'est que les deux parties ont décidé de conférer à cette affaire un caractère exemplaire : pour la première fois, en effet, le Mossad - à l'époque l'organisation clandestine responsable, depuis 1939, pour le compte des forces de défense juives (Haganah), de l'immigration illégale en Eretz-Israel, - se voit d'un très gros bateau, capable de transporter des milliers de réfugiés, afin de heurter de front la puissance mandataire.

### Un vieux rafiot

Quant aux Britanniques, désireux d'en finir une fois pour toutes avec l'immigration juive, comme d'ailleurs avec la complicité des puissances amies de la cause sioniste, ils décident cette fois de renvoyer les réfugiés dans le pays d'où ils sont partis, en l'occurrence la France, tout en faisant pression sur les autorités françaises pour qu'elles forcent les juifs à débarquer. Ainsi, dix-huit jours après avoir quitté les côtes françaises à destination de la Palestine, ces 4 500 réfugiés se retrouvent en France ; partis sur le bateau du Mossad, le *Président Warfield* - devenu en pleine mer l'*Exodus 1947*, - les voici revenus sur trois prisons flottantes, curieux vaisseaux munis de barbelés et de gardes armés.

L'affaire de l'Exodus commence aux États-Unis en novembre 1946, quand les fonctionnaires du Mossad font l'acquisition à Baltimore d'un vieux rafiot provenant des surplus de l'armée américaine. En mars 1947, le *Président Warfield*, vide de passagers et traqué par l'intelligence britannique, fait route vers l'Europe, où l'attend un sort de vaisseau fantôme. De Marseille à La Spezia et de La Spezia à Port-de-Bouc, il erre de port en port où, sous la pression des Anglais, on refuse de le ravitailler, jusqu'à ce que le Mossad décide de lui faire jeter l'ancre, coûte que coûte, dans le petit port provençal.

Cependant la question du mouvement migratoire juif à travers l'Hexagone divise gravement le gouvernement français, notamment - déjà - les affaires étrangères et l'intérieur. Dès le 25 janvier 1947, trois jours à peine après que le socialiste Paul Ramadier a constitué son gouvernement, son ministre des affaires étrangères, Georges Bidault, exige du secrétaire général de la marine marchande qu'il interdise le départ de navires étrangers transportant des immigrants juifs en situation irrégulière. Le ministre de tutelle, Jules Moch, proche de Léon Blum, refuse sèchement. Bidault est sensible aux pressions britanniques, on ne peut plus insistantes. Duff Cooper, l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris, assiége littéralement le Quai d'Orsay. Il a beau jeu de montrer qu'il s'agit là « non pas d'un exode spontané de réfugiés, mais d'une campagne sioniste soigneusement organisée, destinée à forcer la main au gouvernement de Sa Majesté ».

Or, à quelques jours de la signature du traité de Dunkerque

entre la France et la Grande-Bretagne, la position de la France dans cette affaire était plutôt délicate. Bientôt, George Marshall allait annoncer le lancement de son plan (5 juin), dont la première condition était une entente sans faille entre les bénéficiaires. Le moment pouvait paraître mal venu de rendre la vie impossible aux Anglais au Proche-Orient. La France, en outre, avait d'autres chats à fouetter : crise économique, rationnement, grèves, émeutes - l'« année terrible » battait son plein.

### Le Mossad mise sur la France

Pourtant, le gouvernement passe outre et affirme, dès le 21 avril, qu'il n'a nulle intention

de regarder de trop près les papiers des réfugiés juifs traversant le pays. On comprend que le Mossad décide de miser sur la France. Les chefs de cette organisation savent qu'ils peuvent compter non seulement sur une opinion publique particulièrement favorable, mais encore sur de solides appuis au sein de l'Etat.

De fait, à partir de l'été 1946, Paris est la capitale du mouvement sioniste. Ben Gourion y passe le plus clair de son temps et dirige, depuis le Royal Monceau, la politique et la diplomatie du mouvement ; c'est à Paris que se trouve l'état-major de la Haganah pour l'Europe ; à Paris aussi que sont concentrées les opérations d'achat d'armes à travers l'Europe ; à Paris enfin que se trouve le centre opérationnel du Mossad. Depuis 1946, Shaul Mérov, le chef du Mossad, est installé avenue Victor-Hugo, et sa chambre de l'hôtel Continental est le centre nerveux d'une organisation ténébreuse qui s'étend sur quatre continents. Ce petit homme qui ne paie pas de mine, chétif et maladif, se trouve être l'un des principaux commandants de la Haganah. Et son Mossad, qu'il dirige depuis sa fondation en 1939, aura fait débarquer sur les côtes de la Palestine, en dix ans d'activité, quelque 130 000 immigrants « illégaux ».

Du côté français, ses meilleurs interlocuteurs sont Roger Wybot, chef de la DST, dont les sympathies sionistes poussent leur source dans la Résistance, son adjoint Stanislas Mangia, ainsi que des fonctionnaires supérieurs du ministère de l'intérieur. Le parapluie politique est fourni surtout par Edouard Depreux, le ministre socialiste de l'intérieur, un ancien résistant lui aussi.

Fin juin 1947 donc, le Mossad commence à transférer les 4 500 réfugiés juifs des camps de « personnes déplacées » d'Allemagne vers ses propres camps de transit sur la côte provençale. Des centaines de Français lui ont prêté main-forte dans cette opération complexe et clandestine - notam-

ment les camionneurs, qui acceptent d'interrompre un mouvement de grève pour en assurer le succès. Le 9 juillet débute l'embarquement sur le *Président Warfield* : douze convois, soit 170 camions en tout, convergent vers Sète avec, à leur bord, leur cargaison humaine provenant des huit camps de transit. C'est Jules Moch qui a suggéré le vieux port de Sète, à la fois son fief électoral, un centre d'anciens résistants qui se souviennent d'avoir prêté secours aux juifs pendant la guerre et qui entendent continuer maintenant, et port ouvert, sans chaînes ni portes.

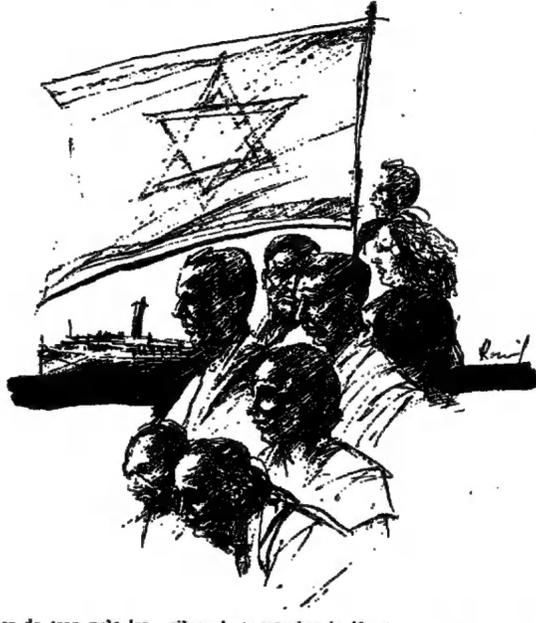
Au soir, presque tout le monde, par groupes de trente, est monté à bord. Des heures durant un avion de la RAF tourne et filme cette activité. Des tiraillements de der-

rière, et une vaste offensive diplomatique est mise en œuvre pour empêcher le débarquement en France. Le président Truman est alerté, avec, pour tout résultat, une expression de sympathie platonique. Sans plaisir, le gouvernement français voit la balle rouler derechef dans son camp.

Cette fois encore, il se divisera furieusement, et Bidault sera mis en minorité. Le 23 juillet, au cours d'une réunion houleuse du cabinet, le ministre des affaires étrangères, poursuivi par un Duff Cooper plus insistant que jamais, exige que l'on débarque, de force si nécessaire, les réfugiés de l'*Exodus*. « Eh bien ! vous enverrez vos fonctionnaires, rétorque Depreux : ne comptez pas sur moi pour vous donner un seul garde mobile... »

A une délégation interministérielle venue communiquer l'offre du gouvernement aux réfugiés, leur porte-parole fait la réponse suivante : « Mes camarades sont sensibles à l'offre de la France, mais ils ne peuvent l'accepter. Personne ne débarquera : ni les femmes, ni les malades, ni les enfants. Nous ne débarquerons que des morts. Dites à la France que nous la remercions dix fois de son hospitalité généreuse... nous ne descendrons vivants qu'en Palestine. Vive la France ! »

De fait, malgré ces quatre semaines d'enfer sur leurs prisons flottantes, seuls cent trente réfugiés, pour la plupart des vieillards et des malades, finissent par accepter l'offre des autorités françaises.



### L'ultimatum britannique

Le 21 août tombe l'ultimatum britannique : le débarquement en France ou le renvoi en Allemagne. C'est une faute politique grave. Cette fois, le gouvernement de Sa Majesté se trouve bel et bien seul, face à une opinion publique internationale quasi unanime. Les journaux britanniques ne sont pas les derniers à dénoncer la « stupidité » et l'« inhumanité » des dirigeants de leur pays. Les gouvernements suivent, y compris maintenant l'administration américaine, écumée, certes, par ce geste, mais aussi peu désireuse d'ajouter des milliers de réfugiés aux camps des personnes déplacées en Allemagne.

Bevin, secrétaire au Foreign Office, comprend tout le mal que cet épisode peut faire à l'Angleterre. Mais, obsédé par le « danger sioniste » et voulant à tout prix faire cesser l'immigration « illégale », il s'obstine. Le 22 août, les bateaux quittent Port-de-Bouc, et trois semaines plus tard jettent l'ancre à Hambourg, où plus de deux cents journalistes les attendent.

Ce que Bevin a mal apprécié, c'est le déchaînement des passions antibritanniques que cette dernière étape des réfugiés de l'*Exodus* allait provoquer à travers le monde. Certes, dans le bras de fer qui l'oppose aux sionistes, il a gagné une manche : les juifs ont dû débarquer dans cette Allemagne peuplée d'ombres qui était pour eux une vision de cauchemar. Et, s'ils finissent tous par arriver là où ils voulaient aller, ce ne sera qu'au vœu pieux tard, après la proclamation d'indépendance de l'État d'Israël. Mais il aura perdu la partie. Dans la décomposition du mandat britannique, l'affaire de l'*Exodus* aura été une sorte de coup de grâce.

IDITH ZERTAL.

## AVIGNON 40 ANS DE FESTIVAL VUS PAR Le Monde



NUMERO SPECIAL  
36 pages  
largement  
illustré  
22 F

Un numéro rétrospectif exclusivement consacré au Festival CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

مكتبة الأحرار







# Afrique

### AFRIQUE DU SUD : après l'explosion d'une voiture piégée

## Les doutes et les interrogations d'un militant blanc anti-apartheid

JOHANNESBURG  
de notre correspondant

C'est un homme assailli qui, de retour d'Europe, est apparu, vendredi 31 juillet, au Cap devant la presse. Assailli, Frederik Van Zyl Slabbert, l'homme qui a œuvré durant de longs mois pour que le récent colloque de Dakar avec le Congrès national africain (ANC) voie le jour, l'est à un double titre. Par le pouvoir et sa presse, bien sûr, à la suite de l'attentat à la voiture piégée du 30 juillet à Johannesburg (le Monde du 1<sup>er</sup> août), l'ont désigné à la vindicte de la population blanche, le présentant gravement comme un complice objectif de l'ANC. Mais surtout par le doute, pour ne pas dire le désarroi.

M. Van Zyl Slabbert a, en effet, semblé déconcerté par l'attentat de la veille, qu'il a condamné « sans réserve ». Si l'ANC en est l'auteur, cela suscite chez lui « la plus profonde déception et la plus forte réprobation ». L'ANC n'a pas encore revendiqué cette action. Mais s'il s'agit bien de ce mouvement, comme tout porte à le croire, il serait alors « essentiel de demander à l'ANC : est-ce là vraiment ce que vous voulez ? ». « Je veux savoir quelle est la position officielle de l'ANC » au sujet de la violence, a dit le militant blanc anti-apartheid, comme s'il avait oublié qu'il venait d'arriver à Dakar quatre jours d'entretiens approfondis avec le pluriel des dirigeants de cette organisation. Si le mouvement de guérilla a tout misé sur l'utilisation

exclusive du terrorisme, « il n'y a plus aucun intérêt à négocier plus avant », a-t-il ajouté.

Les propos du fondateur de l'IDASA (Institut pour une alternative démocratique en Afrique du Sud) donnaient l'impression que sa foi dans la nécessité d'un dialogue avec l'ANC avait été ébranlée par l'attentat de jeudi. Or, durant le colloque de Dakar, l'ANC n'avait, à aucun moment, insinué qu'il pourrait abandonner la « lutte armée ». Bien au contraire. La soixantaine d'Afrikaners qui avaient fait le voyage avaient, dans le communiqué final, admis que le recours à la violence par l'ANC était une « réalité historique ». Autrement dit, qu'il n'y avait aucun espoir de convaincre l'ANC d'y mettre un terme.

Plus que l'attentat en soi, c'est plutôt sa date — veille du retour de

M. Van Zyl Slabbert en Afrique du Sud — qui retient l'attention. Était-il prémédité ? L'intéressé s'est contenté de répondre que, s'il s'agit d'un « commentaire sur Dakar », il devrait « y réfléchir très sérieusement ». Dans ce cas, il conviendrait de se demander si l'attentat n'est pas l'œuvre d'un courroux dur de l'ANC, opposé à la moindre amorce d'assouplissement, qui aurait voulu étouffer la toute petite flamme que constituait la conférence de Dakar. Car il ne fait aucun doute que constituait la plupart des candidats au dialogue avec l'ANC y réfléchiraient à deux fois.

### Le massacre d'Homoiné

Pour le reste, le patron de l'IDASA a nié que la conférence de Dakar ait fait le jeu de l'ANC. Il a surtout demandé au gouvernement d'être « tolérant » pour les initiatives de l'IDASA. Comme s'il présentait que le pouvoir est sur le point de prendre des mesures à l'encontre de son mouvement.

Bien avant que le projet du colloque de Dakar ne soit connu, des rumeurs insistantes annonçaient comme imminentes de sévères restrictions à l'encontre de ce que l'on appelle l'opposition extraparlamentaire. L'interdiction de recevoir des fonds en provenance de l'étranger, dont l'IDASA dépend presque en totalité, était l'une de ces possibles mesures.

D'autre part, Pretoria a proposé vendredi à Maputo la création d'une commission bilatérale afin d'enquêter sur le massacre d'Homoiné, qui a coûté la vie, le 18 juillet dernier, à trois cent quatre-vingt paysans mozambicains. Maputo avait accusé de cette tuerie la RENAMO (Résistance nationale du Mozambique) et, à travers elle, l'Afrique du Sud, ce que Pretoria a catégoriquement nié. L'offre sud-africaine survient au lendemain même des menaces à peine voilées lancées par le ministre de la Défense, le général Malan, à l'encontre du Mozambique et de la Zambie, accusés d'avoir partie liée avec l'ANC et donc de porter une part de responsabilité dans les attentats commis en territoire sud-africain.

(Inédit.)

### BIBLIOGRAPHIE

## « Les martyrs de Bokassa », d'André Baccard

### « Papa » renversé par des enfants

Sûr le procès de l'ex-empereur centrafricain clos sur une condamnation à mort, s'en ouvre un autre sous la plume d'André Baccard, ancien conseiller juridique des présidents Dacko et Kolingba : les Martyrs de Bokassa. L'ambition de l'auteur est de raconter « l'histoire d'une immense souffrance », et d'essayer de lever de « grandes zones d'ombre » tant les témoignages sont confus et contradictoires. Il n'empêche que, mises au point faites, le « réquisitoire » de ce magistrat français est implacable.

Intitulé d'en rajouter pour accabler le dictateur. « Les histoires de justice secrète et de supplices font partie de la croyance populaire, elles n'ont jamais reçu le moindre commencement de preuve », note M. Baccard. L'ex-empereur anthropophage ? La cour criminelle ne retiendra pas ce chef d'accusation en juin 1987, mais le témoignage de son cuisinier avait emporté la conviction des juges en décembre 1980 : La rumeur faisait tout naturellement de Bokassa « le consommateur de ses ancêtres » cannibales, explique l'auteur.

L'ex-empereur a-t-il tué des enfants de ses propres mains ? En août 1979, la commission d'enquête africaine conclut par l'affirmative. Selon M. Baccard, « il est certain que Bokassa n'est pas venu à (la prison de) Ngaragba les 18 et 19 avril et qu'il n'y a pas eu d'enfants personnellement ». A son avis, ceux-ci sont morts soit « pour la plupart d'asphyxie dans les cellules », soit pour les autres « des mauvais traitements qui leur ont été infligés ». Pourtant des accusations précises avaient été portées. M. Baccard avance une hypothèse : le fait que, dans leur délire, beaucoup d'agoneurs invoquaient Bokassa a pu laisser supposer à certains détenus que celui-ci était présent sur les lieux, ce qu'ils ont affirmé dans les lycées et dans certaines missions catholiques.

Il arrivait aussi à ce bon « papa » de veiller lui-même aux « détails ». Le 31 juillet 1973 par exemple, il assiste, à la prison de Ngaragba, au tabassage de 46 condamnés pour vol. « Au bout de cinq minutes, raconte l'auteur, Bokassa est

contraint d'arrêter le massacre : il y a déjà trois morts ». Assez souvent, l'ex-empereur frappe lui-même ses adversaires ou ses domestiques à coups de poing ou avec « sa canne en ébène sculptée, avec pommeau en ivoire en forme de J, symbole de la justice ».

Y aurait-il eu, comme d'aucuns le soutiennent, plusieurs « époques » pendant cette dictature ? Une tyrannie bon enfant au début, puis une tyrannie sanguinaire à la fin ? La lecture de ce long martyrologe montre que les choses ont, très vite, tourné au tragique. A peine installé au pouvoir, Bokassa n'a de cesse non seulement de faire disparaître ses adversaires mais encore d'éliminer leur entourage. Ainsi, le lieutenant-colonel Alexandre Banza, son bras droit lors du coup d'Etat du 1<sup>er</sup> janvier 1966, sera torturé et exécuté dès le 12 avril 1969.

Son habileté et sa ruse auront permis à Bokassa de déjouer tous les complots de ses pairs militaires. Mais le danger qu'il ne soupçonnait pas viendra d'ailleurs. L'ex-empereur sera renversé, note l'auteur, « par des jeunes, souvent des enfants... avec les seules armes de la foi et du courage ». Et, faut-il ajouter, pour être complet, avec le concours de l'opinion publique internationale et l'aide logistique de la France, qui, dans cette affaire, avait beaucoup à se faire pardonner...

JACQUES DE BARRIN.

\* Les Martyrs de Bokassa, par André Baccard, Le Seuil collection « L'histoire immédiate », 349 pages, 99 francs.

■ ZAIRE : nomination d'un vice-premier ministre. — Précédemment ministre du plan, M. Sambwa Pida N'Bagui a été nommé vice-premier ministre, a rapporté mercredi 29 juillet l'agence officielle d'information Azap. M. Sambwa aura, sous sa responsabilité directe cinq ministres délégués, tous de formation économique : MM. Malumba Lukoji (plan), Kinzoni Mvumukidi Ngingu (finances), Kamitatu Masamba (budget), Nymba Shabani (économie et industrie), Tambwe Mwamba (portefeuille). — (AFP.)

### TCHAD : Selon son ambassadeur à Paris

## N'Djamena est disposé à poursuivre les négociations avec M. Goukouni Oueddei

« Pour N'Djamena, les négociations ne sont pas rompues, nous a déclaré vendredi 31 juillet l'ambassadeur du Tchad à Paris, M. Ahmed Allam Mi, directement associé à la dernière phase des discussions entre M. Goukouni Oueddei et la délégation gouvernementale. Elles sont suspendues. Nous sommes disposés à retourner à Alger pour discuter avec Goukouni sur des bases saines et réalistes », a affirmé M. Allam Mi. Cette succession de mises au point a été suscitée par les déclarations de M. Goukouni Oueddei, président du GUNT original (Gouvernement d'union nationale de transition), sorti, la semaine dernière, d'une réserve imposée autant par les circonstances que par ses hôtes algériens, qui considèrent le silence comme une condition indispensable au succès en matière de diplomatie.

Le chef historique du GUNT avait alors déclaré qu'il considérait le départ de la délégation gouvernementale d'Alger, le 12 juillet, comme une rupture des négociations entamées entre les deux parties au mois de mars pour parvenir à un accord de réconciliation nationale qui permettrait à M. Goukouni

Oueddei de rentrer à N'Djamena la tête haute.

Celui-ci a des exigences que N'Djamena considère comme exorbitantes. « Ce que demande Goukouni, pour l'instant, est la négation de l'Etat schadien ; il s'agit de remettre en cause les institutions transitoires dont il réclame la dissolution pure et simple », estime M. Allam Mi, précisant que, pour N'Djamena, « il n'est plus question de créer un vide du pouvoir en rédigeant une Constitution à l'extérieur du pays, comme ce fut le cas à Lagos, et de revenir au désordre du régime des tentatives ». De son côté, M. Goukouni Oueddei, exige toujours l'abandon de l'Acte fondamental, qui fait office de Constitution provisoire, la dissolution du parti unique UNIR (Union nationale pour l'indépendance et la révolution) et son remplacement par un grand mouvement au sein duquel toutes les tendances nationales pourraient s'exprimer. Un semblant d'accord est intervenu pour satisfaire les autres desiderata de M. Goukouni Oueddei, qui exigeait l'abandon du 7 juin comme fête nationale et une réforme de l'armée

garantissant l'intégration de ses propres troupes (le Monde du 29 juillet).

Les revendications, que l'on peut considérer comme mineures, du chef du GUNT ayant été satisfaites, restent les autres : le rapport de forces de jour pas à son avantage. Il est en exil à l'étranger, et beaucoup de ses compagnons se sont déjà ralliés au président Habré. Ses derniers fidèles font pression pour l'amener à plus de souplesse. De l'autre côté, M. Hissène Habré, auréolé de ses victoires sur le terrain, de l'humanité africaine pour considérer le conflit comme étant strictement tchadolibyen, gouverne. Quel intérêt aurait-il donc à son adversaire des concessions ? Reste le symbole : pour finir de construire l'Etat, le président a effectivement besoin de stabilité. Dernier point, le turbulent voisin libyen occupe toujours la base d'Azoua, au nord du pays. En mécontentant définitivement M. Goukouni Oueddei, M. Hissène Habré ne risque-t-il pas de le faire basculer à nouveau dans le giron du colonel Kadhaifi, qui a pris quelques assurances en gardant en Libye de nombreux Tchadiens et la famille même de M. Goukouni Oueddei ?

F. F.

# Au Courrier du Monde

## guerre et la paix

### PUISSANCE

#### L'Europe, l'Europe, l'Europe

Cette lettre se réfère à l'opinion de M. Paul-Marie Couteaux dans le Monde du 27 juin.

Mais non, M. Couteaux, la France n'est pas une grande puissance. Par contre, l'Europe des Douze pourra le devenir et rivaliser alors avec les vraies grandes puissances, les Etats-Unis et l'URSS.

Pourquoi cacher que notre population décroît, que notre poids militaire est insignifiant par rapport à celui des Deux Grands, que notre droit de veto à l'ONU est un privilège discuté, que notre indépendance dépend du parapluie de l'OTAN et des Etats-Unis, que le français ne résiste pas au rayonnement de l'anglais, que le dynamisme économique de l'Allemagne et du Japon nous dépasse ?

Pourquoi ce refus de la réalité ? La vérité de la France, puissance moyenne, membre fondateur et moteur d'une Europe unie, n'est-elle pas plus exaltante que l'image trompeuse d'un passé révolu ?

YVES BEIGBEDER  
(Evian, Haute-Savoie).

### DÉCLIN

#### Pour une formation morale

Le déclin de la France ? Ce n'est pas chose nouvelle. L'époque 1932-1939 a été appelée par un historien incontesté, J.-B. Duroselle, la « Décadence ». J'ai vécu cette période. On courait en effet gaiement à l'abîme...

Est peut-être lié à l'ensemble complexe qu'est le déclin de la France le fait que les médias exaltent les violents, les fanfarons, les bravaches, les champions... toutes caricatures du courage. Le courage qui est bénéfique à un individu comme à une société est celui qu'il faut déployer face aux mille petits embêtements de la vie, et donc face à soi-même. Si je me souviens bien, la population européenne d'Afrique du Nord avait enregistré entre 1947 et 1954 l'un des taux de natalité les plus élevés du monde. Cet élément est à rapprocher du comportement de ces hommes d'AFN à la première armée en Italie et en France, d'une part, et le comportement général de cette population au moment du

choix, de l'exode et de la reconstruction des carrières, d'autre part. Attachement à gagner et à créer sur tous les plans : carrière, famille, collectivité, sont les caractères fondamentaux d'un grand peuple.

Formation, Formation... les économistes, à propos de chaque problème industriel en reviennent à cette notion. Ils ont raison, mais la formation morale (le mot brûle les lèvres) est-elle négligeable ? Il est assez courant, en Amérique, d'entendre dire que les échecs ou les succès, dans la vie, sont liés à des questions de caractère. Je crois qu'ils ont raison. En s'appliquant, on arrive à modifier certains caractères et leurs effets pervers. Au moment où les médias ont un pouvoir d'information, donc de formation, jamais égal, ne faudrait-il pas se pencher sur ce moyen d'influer sur le destin ?

GEORGES GRIMAL  
(Montmorency, Val-d'Oise.)

### LIBAN

#### Sabra et Chatila

J'espère ne pas être le seul de vos abonnés à avoir noté une très regrettable erreur dans l'article de M. André Mandouze, le 1<sup>er</sup> juillet. M. Mandouze écrit : « (...) Bien sûr, il y a eu quelques fils dévoyés des victimes de l'holocauste pour perpétrer les massacres de Sabra et Chatila (...) ». M. Mandouze ne sait-il pas que ces massacres ont été perpétrés par des chrétiens libanais, et qu'ils s'inscrivent dans la longue et lamentable série de massacres intercommunautaires libanais ?

Ce qu'on reproche aux « fils dévoyés des victimes de l'holocauste » est de ne pas avoir empêché le massacre. C'est déjà assez grave pour ne pas en rajouter.

J. KENNEDY  
(Paris).

### ARMÉE ET JUSTICE

#### Pour Maignant et Warion

Accomplissant en 1965-1966 mes obligations militaires, j'ai souvenir de l'extrême scrupule avec lequel les autorités veillaient à ce qu'aucune exclusive étrangère au service n'en trouble le fonctionnement. Or, depuis deux ans, une iniquité est en train de se commettre.

La Monde s'en est déjà fait l'écho notamment dans un article détaillé de Guy Porte, le 26 juillet 1986. L'affaire concerne MM. Maignant et Warion. A la suite d'une campagne de harcèlement due à certains groupes d'élèves dont ils ne partageaient pas les conceptions et les comportements extrémistes, ces deux titulaires de chaires supérieures de lettres et d'histoire se sont vus interdits d'enseignement au lycée militaire d'Alx-en-Provence, où le ministère de l'éducation nationale les avait détachés. L'inspection générale juge ces professeurs dignes de leur mission : la justice vient à leur donner raison : rien n'y fait ; la hiérarchie ne les réintègre pas.

Pour que le silence ne revienne pas sur cette affaire très grave, il nous faut attirer l'attention de tous les démocrates sur deux points sensibles. L'armée de la République peut-elle tolérer en son sein des membres affichant une idéologie qui fit naître le malheur de la France ? Le gouvernement de la République peut-il accepter qu'une autorité quelle qu'elle soit n'applique pas une décision de justice ?

Il en va de l'avenir de la démocratie dans notre pays.

SERGE KOSTRE.  
(Paris).

### LANGUES « RARES »

#### Va-t-on cesser d'apprendre l'arabe ?

Il est probable que le concours du CAPES d'arabe ne se déroulera pas en 1988 : son programme n'a pas été publié. Subtil procédé d'escamotage, car la mesure n'a pas été annoncée officiellement. C'est sans bruit qu'est porté un coup néfaste aux études arabes. Sans bruit, et sans consultation préalable, en un temps où l'on se réclame de la concertation.

Ce geste met un terme à une politique qui ne s'était pas démentie depuis 1975, date de la création du CAPES d'arabe. Après que Jacques Berque ait déploré, en 1970, « l'effacement de la connaissance pratique de l'arabe en France », un solide dispositif s'était mis en place grâce à un inspecteur général particulièrement dynamique. Le nombre des postes mis en concours tant au CAPES qu'à l'agrégation était en constante augmentation. Raymond Barre demandait une enquête sur les études arabes, dont les résultats devaient constituer le rapport R. Morin — Th. Delpech, rapport mis à profit par Alain Savary avec sympathie et intelligence.

Les services de M. Monory semblent vouloir mettre un terme à cet effort en prenant des dispositions qui atteignent plusieurs langues. Dans certaines académies, des sections de langue vivante I sont supprimées malgré des effectifs qui justifieraient leur maintien. On projette aussi de réduire la langue vivante III en classe de seconde. Condamnés culturellement à l'anglais puis à l'espagnol, les élèves des lycées pourraient ne plus avoir la liberté d'étudier enfin la langue de leur choix.

Ces mesures sont d'autant plus dangereuses qu'elles vont au-devant d'un état d'esprit. Certains établissements s'opposent à l'ouverture de classes d'arabe, par exemple, par crainte de provoquer un flux d'élèves de culture arabe. Ainsi la municipalité de Vanves,

le conseil régional, le conseil général des Hauts-de-Seine ont-ils opposé un refus ferme, en novembre 1986, à la création d'une section franco-arabe au lycée Michelet de Vanves. Il s'agissait pourtant de former des arabisants compétents dans le domaine économique-commercial.

Mais depuis 1983, la création de postes est aux mains des autorités locales. Pour les langues dites rares, c'est-à-dire arabe, chinois, italien, japonais, portugais, russe (on croit rêver), ce système aboutit à un laminage total.

Qu'arrivera-t-il maintenant si le ministère de l'éducation nationale précède les instances régionales dans cette volonté de négliger les langues majoritaires de ce monde ? Les motifs indiqués ne sont pas crédibles, notamment celui qui invoque la chute des effectifs d'élèves : les statistiques le réfutent. En égard aux enjeux culturels mis en cause, la raison d'économie est futile.

La lucidité politique des gestionnaires n'est pas toujours légendaire. Mais la gestion ne régit pas la culture. La France, au-delà d'elle-même et au-delors, doit rester au contact de la culture arabe. Elle bénéficiera d'un préjugé favorable dans la mesure où apparaîtra clairement sa volonté d'ouverture. Il est nécessaire que cette volonté s'exprime en des temps où se tiennent de nouveaux débats.

En novembre 1987 sera inauguré l'Institut du monde arabe. Événement considérable à l'occasion duquel se tiendra un important colloque. J'ose espérer que d'ici là on aura mis un terme à un regrettable dessein.

JAMAL-EDDINE BENCHIKH,  
président du jury d'agrégation d'arabe 1983-1986.

### PRÉCÉDENT

#### La brigade franco-allemande de... Napoléon

Le projet du chancelier Kohl de créer une unité de défense intégrée franco-allemande n'est pas sans précédent. Une telle unité avait été constituée, sur l'ordre de Bismarck, à Mayence, par le prince Charles d'Isenburg, ancien colonel prussien. Quand le « régiment d'Isenburg », le 12 octobre 1808, fut confié au colonel Philippe Jakob Stieler de Landau, un témoin contemporain en donne la description suivante :

« C'était un ramassis des pires spécimens de la création : des banqueroutiers et pouilleux d'anciens avocats, des médecins sans clientèle, des maîtres révoqués, des acteurs, des paysans

polonais, des professeurs allemands et d'anciens pandores... Le corps d'officiers n'avait pas été beaucoup mieux recruté ; on prenait ce qui se présentait. L'adjoint-major, par exemple, était un ancien douanier révoqué pour vol ; les plus estimables se trouvaient être les fils de familles bourgeoises en quête d'une situation et séduits par l'uniforme, charmant, il faut le dire : tout bleu ciel et argent, avec des bottes à la hongroise et un grand plumet pistache » (Frankfurter Zeitung du 8 octobre 1909.)

WALTER REICHHOLD  
(Landau, RFA).

# Politique

## En Polynésie française Le Front national demande que tous les indépendantistes soient « poursuivis en justice et condamnés lourdement »

PAPEETE  
de notre correspondant

Quelques semaines à peine après son apparition sur l'échiquier politique polynésien, la section tahitienne du Front national vient de sortir de sa réserve en faisant savoir par son porte-parole, M. Gervais, qu'elle se montrerait intrinsèque à l'égard des formations indépendantistes du territoire : « Nous sommes tous à fait d'accord pour entamer une action afin que tous ceux qui ont pour objectif de conduire ce pays à l'indépendance, sous quelque forme que ce soit, soient poursuivis devant la justice et condamnés lourdement », a notamment déclaré à l'un des quotidiens de Papeete cet ancien collaborateur du secrétaire d'Etat chargé des problèmes du Pacifique sud, M. Gaston Flosse, du temps où celui-ci était encore vice-président du gouvernement de la Polynésie française.

L'apparition du Front national sur le sol polynésien où il se prévalait de 2 155 voix (4,08 %) recueillies par la liste de M. Jean-Marie Le Pen aux élections européennes de 1984, survenant au moment où différentes formations politiques affirment ouvertement un net penchant pour une certaine autodétermination de la Polynésie.

Avec ou sans la France, selon les tendances, l'éventuelle indépendance polynésienne est déjà appréciée à toutes les sauces. A commencer par la pudique « émancipation » appuyée par M. Jean Juventin, ancien député non inscrit et actuel maire de la ville de Papeete, chef de file également du Here A'a (Aimer la patrie) qui pousse son impulsion dans les combats de première heure du mensa (le père) Pouvansa à Opa qui, en 1958, osa dire non à de Gaulle. Suivi par le Ea No Maohi Nui (Le chemin pour la grande nation maohi), dont la destination était encore récemment menée par Daniel Millaud, sénateur contristé, et dont le propos sur l'indépendance rejoint un peu la stratégie de coopération avec la France d'une Polynésie souveraine préconisée par le A'i'a Api, de Emilie Vernaudon. Sans oublier, bien entendu, les partis indépendantistes les plus durs que sont le la Mams de Jacky Drollier, et le Tavini di Oscar Ternaru.

Reste à savoir si le Front national de Polynésie fera mentir la règle qui veut qu'aucun parti politique national ayant à sa tête un Papaa (étranger blanc) n'ait jamais réussi à s'implanter vraiment sur le sol tahitien.

MICHEL YIENG KOW.

## Les ministres préférés des jeunes du RPR sont MM. Philippe Séguin et Charles Pasqua

Les touristes qui venaient visiter la tour Eiffel, le vendredi 31 juillet, ont pu par la même occasion assister sur le Champ-de-Mars au lancement de la caravane d'été des jeunes du RPR.

Jusqu'au 23 août, trois groupes de six jeunes chacun vont parcourir les côtes de la Manche, de l'Atlantique et de la Méditerranée sur le thème : « En 88, transformons l'essai avec Jacques Chirac pour gagner la finale ».

Ce départ a été célébré dans la bonne humeur sous la direction du porte-parole du mouvement chiracien, M. Franck Borotra, député des Yvelines, et de M. Eric Raoult, député de la Seine-Saint-Denis.

« Nous sommes tous des volontaires », soulignent les jeunes gens présents. Pour Isabelle, vingt ans, étudiante, il s'agit « d'informer et surtout d'écouter les gens. On ne va pas les agresser sur les plages ».

Rien à voir surtout avec la tournée du Front national. Selon Patrick, vingt-six ans, chargé de formation dans une entreprise, « Le Pen fait du ragoût pur et simple. D'ailleurs, ajoute-t-il en riant, il ne parle qu'à Dieu, en ce moment. Moi, je parle aussi à ses subalternes... On ne combat pas les idées des autres », ajoute Claude, le plus âgé de tous, qui a aujourd'hui trente ans et qui milite depuis l'âge de douze ans, on défend les nôtres ».

Ces militants se déclarent « heureux et épanouis ». L'un des plus jeunes, Christophe, affirme que pour lui « le RPR, c'est le courage, le dynamisme, la grandeur de la France ». Et cette caravane doit allouer les plages « pour soutenir le gouvernement ».

Mais quelle a été, à leur avis, l'action la plus remarquable menée depuis mars 1986 par le gouvernement de Jacques Chirac ? « La loi Devaquet », répond Patrick, dans un éclat de rire général. Plus sérieusement, ces jeunes estiment que le « médaille d'or » doit revenir « à Philippe Séguin, au niveau de l'emploi des jeunes », et celle d'argent « au travail de Pasqua ».

Tous s'attendent, jusqu'à l'échéance de 1988, à « une campagne difficile, physiquement et moralement ». En attendant, on fait un peu de cinéma en faisant la promotion d'une cassette vidéo réalisée par Edouard Molinaro et dont le titre est tout un programme : « Chirac ! Chirac ! ».

P. B.

## La campagne de Mme Arlette Laguiller

### « Si la classe ouvrière ne veut pas sombrer dans la pauvreté... »

SAINT-BRIEUC  
de notre correspondant

La Maison du peuple pour Arlette Laguiller, c'était naturel. Le vendredi 31 juillet à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), elle y accompagnait une des caravanes d'été de lutte ouvrière, menant déjà campagne pour l'élection présidentielle. Dans la salle, un peu plus d'une centaine de personnes, généralement des jeunes. Difficile quand les autres ne sont pas rentrés, de mobiliser sur les problèmes du quotidien.

Et pourtant, Arlette Laguiller énumère la « sécu » attaquée, les salaires bloqués, les loyers en hausse vertigineuse, le chômage, les gagés « baptisés TUC ou SVP », aux initiatives aussi vides de sens que d'argent. « Si la classe ouvrière ne veut pas sombrer dans la pauvreté, c'est maintenant qu'il faut qu'elle réagisse ». C'est pour elle l'essentiel.

Le Moyen-Orient ? Une politique de la canonnière et un chauvinisme exprimé à bas visage masquent les problèmes d'ici.

Les querelles droite-gauche ? « Des disputes de ceux qui aspirent à suivre les mêmes maîtres ». Le Pen ? « L'ancien paraît que le centurion et pas la bédouine ». Mais ce « paquet de votes qu'on s'arrache » a fait naître dans le pays « un climat de racisme » : Arlette Laguiller n'oublie pas au passage que c'est un gouvernement de gauche « qui a favorisé l'essor de Le Pen ».

Alors les élections ? « Les travailleurs ont déjà donné. Qu'on ne compte pas sur nous pour voter Mitterrand ou Ricard ». Elle est néanmoins candidate (applaudissements dans la salle, sourire complice d'Arlette à la tribune). Pour dire et répéter que « les déchéances se dérouleront dans les entreprises, dans les grèves, dans les luttes ».

C'est la troisième fois qu'Arlette Laguiller est candidate à l'élection présidentielle. « Comme Mitterrand, sourit-elle, l'ail moqueur, il lui a fallu trois fois pour être élu ! ».

JEAN VIDEAU.

## A la Réunion

### Une information judiciaire ouverte sur un trafic de fausses cartes d'identité utilisées aux élections

SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION  
de notre correspondant

Plus de trois cent cinquante électeurs étrangers à la commune de Sainte-Marie auraient participé à l'élection cantonale partielle organisée dans cette commune, le 17 mars 1987, grâce à de fausses pièces d'identité fabriquées à l'île Maurice. Ce scrutin s'était soldé par la victoire de M. Axel Kichenin (divers gauche) sur M. Yves Barau (RPR, ancien maire) avec 356 voix d'avance. Cette affaire de fraude électorale a été révélée le jeudi 30 juillet par le *Quotidien de la Réunion*.

Selon ce journal, la fraude a été organisée le jour même du vote, à l'occasion du second tour. Selon les nombreuses indications fournies, des personnes étrangères à la commune sont venues en masse au domicile du maire, M. Kichenin. Là, un photographe mauricien les a prises une à une en photo à l'aide d'un polaroid. Chaque document photographique a été ensuite apposé sur une fausse

carte nationale d'identité imprimée à l'île Maurice et officialisée par un cachet à son sublégal à la préfecture de Saint-Denis. Un tampon encroeur confectionné sur place permettait de porter sur la fausse carte les indications obligatoires de l'autorité préfectorale, y compris une signature imitée.

En août 1985, le maire de Saint-André, M. Jean-Paul Virapoulé, député UDF-CDS avait attiré l'attention du parquet de Saint-Denis sur ces irrégularités dont il avait eu connaissance, mais aucune information judiciaire n'avait été ouverte.

Au début du mois de juillet 1987, les deux députés apparentés communistes de l'île, MM. Paul Vergès et Elie Hoaran, avaient déposé au ministère de la justice, à Paris, une copie des plaques offset ayant servi à la fabrication des fausses pièces d'identité. Le Parti communiste réunionnais (PCR) soutient la thèse que ce trafic de faux documents a servi également lors de consultations électorales antérieures à 1985.

ALIX DJOUX.

## En visite à Paris

### L'association des maires de Nouvelle-Calédonie demande une enquête sur l'utilisation des fonds publics

Une délégation de l'association des maires de Nouvelle-Calédonie composée des maires de six communes (Bourail, Kaala-Gomen, Ouégoa, Pouébo, Sarraméa et Voh) parmi lesquels trois élus du FLNKS et trois modérés, séjourne à Paris, où elle a commencé une série d'entretiens avec les représentants des différents groupes parlementaires, après avoir rencontré le ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons.

« Nous sommes venus demander le déblocage d'une situation préjudiciable à huit communes du territoire auxquelles on refuse jusqu'à présent le bénéfice de la signature de conventions avec l'Etat », a déclaré, le vendredi 31 juillet, le maire de Bourail, M. Jean-Pierre Aifa, ancien président centriste de l'Assemblée territoriale, acquis naguère à la cause de l'indépendance-association. « Nous voulons que ces communes - Bourail, Houailou, Ouégoa, Pouébo, Poya, Sarraméa, Thio, Yaté (1) - soient traitées sur un pied d'égalité avec les autres, alors que les dirigeants politiques de la majorité locale, le président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République en tête, cherchent à nous priver des moyens de développement possibles dans le cadre de ces conventions, et cela

pour de purs motifs de politique partisane et pour diviser les élus ».

Cette délégation de l'association des maires (dont le président n'est autre que M. Jean-Marie Tjibaou, resté à Hienghène, commune dont il est le maire) a aussi demandé à ses premiers interlocuteurs, à l'Assemblée nationale et au Sénat, l'envoi en Nouvelle-Calédonie d'une mission « pour enquêter sur l'utilisation des fonds publics dans le territoire. Le premier ministre et le ministre des DOM-TOM disent qu'il s'agit en Nouvelle-Calédonie de faire en sorte d'aider les zones de brousse à rattraper leur retard sur Nouméa mais en fait, sur place, on fait le contraire », a déclaré M. Aifa.

« Nous pouvons le prouver. En Nouvelle-Calédonie, avec l'argent envoyé par la métropole, on est en train d'enrichir davantage les plus riches et les plus pauvres deviennent encore plus pauvres. Si l'on continue ainsi on n'est pas près de rattraper les retards ; on va surtout les aggraver ».

Le maire de Bourail, centre agricole de la côte ouest du territoire, a également accusé les dirigeants du RPRC - d'exciter les gens, alors que la population a surtout besoin de calme ». Il a également exprimé la crainte d'incidents « provoqués par les marginaux de

chaque camp » au cours des prochaines semaines, malgré « la sagesse des meneurs ».

M. Aifa a indiqué enfin qu'il participera, « à titre personnel », au scrutin d'autodétermination : « En tant que citoyen j'exercerai mon droit de vote, car je ne suis toujours refusé à me battre autrement ».

A. R.

(1) Seule la commune de Beler, farouchement indépendantiste, constituée par les îles de l'extrémité nord de la Grande-Terre, est absolument opposée à tout contrat avec l'Etat français.

« M. Flosse au Japon. - M. Gaston Flosse, secrétaire d'Etat chargé des problèmes du Pacifique sud, effectuera du 3 au 7 août une visite au Japon, lors de laquelle il aura des entretiens avec des membres du gouvernement, et notamment avec M. Tadashi Kuranari, ministre des affaires étrangères. Les questions stratégiques dans le Pacifique, les actions de l'Union soviétique et de la Libye dans cette partie du monde, figurent parmi les thèmes de ces conversations », a indiqué, le vendredi 31 juillet, l'antenne du secrétaire d'Etat à Papeete. La coopération japonaise avec les pays de la zone à travers la Commission du Pacifique sud, la création de l'université française implantée à Tahiti et à Nouméa, et l'évolution de la question néo-calédonienne seront également abordées par M. Flosse.

## COMMUNICATION

### M. Ivan Levaï décide d'interrompre sa « mission exploratoire »

### Un bref répit pour « le Matin de Paris »

« C'est fini pour moi. Je m'étais fixé la date-butoir du 31 juillet. Les promesses de concours financiers ne se sont pas concrétisées. J'ai pourtant frappé jusqu'au bout à la porte de ceux qui auraient pu débloquent rapidement la situation du *Matin de Paris*. Mais parmi les personnes jointes il y a ceux qui ne croient pas à la viabilité du titre, et parmi les industriels une timidité étonnante à s'avancer ». Pour M. Yvan Levaï, qui depuis le 10 juillet s'était consacré à la recherche d'un tour de table, à la demande du groupe des « dix », la page du *Matin de Paris* est terminée. Même s'il souhaite continuer à soutenir le quotidien de gauche au sein de l'Association de sauvegarde, il n'est plus question, au lendemain de la clôture de sa « mission exploratoire », d'accepter le poste de directeur de la rédaction du *Matin de Paris* que les « Dix » lui proposaient.

Le responsable de la revue de presse d'Europe 1, station dont il s'était mis en congé dès le 10 juillet, avait pourtant pris langue avec des personnalités de premier plan du monde de l'industrie et de la communication. M. Francis Bouygues, PDG de TF 1, l'a appelé pour lui faire part de son intérêt pour le *Matin*, quotidien susceptible de présenter de manière plus équilibrée que le *Figaro* les programmes de radio-télévision. Mais le PDG de TF 1 ne voulait pas être seul. M. Jean-Luc Lagardère, PDG d'Hachette, a lui aussi manifesté publiquement son intérêt, et M. Bouygues était prêt à une alliance. M. Pierre Bergé, de la société Yves Saint-Laurent, également. Quant à M. Pierre Dauzier, PDG de l'Agence Havas, il était prêt à verser 3 millions de francs au *Matin* et à souscrire des avances publicitaires. Mais vendredi il refusait finalement tout. Et les autres hésitent.

Il représentaient pourtant quelque 10 millions de francs, qui devaient s'ajouter aux 7 millions que les « dix », ces salariés auxquels la cession provisoire du *Matin* a été concédée fin juin, avaient rassemblés. En revanche, l'ancien industriel en personnalités de la presse (MM. Jean-Louis Périat, PDG de la Garantie mutuelle des fonctionnaires, Jérôme Seydoux, PDG des Chargeurs SA, François-Régis Hulin ou Jean-François Lemoine, respectivement PDG et directeur général d' Ouest-France et de Sud-Ouest) avaient pour leur part décliné l'offre.

M. Ivan Levaï a donc jugé, à l'issue de sa « mission exploratoire », n'avoir pas réussi à drainer les 20 millions de francs qu'il s'était promis de rassembler. Jusqu'au bout, rivé au téléphone et entouré des membres du groupe des « dix », il a attendu. Il laisse maintenant des pistes « en héritage » aux « dix ».

Ces derniers, forts de la promesse ultime et tardive d'un avocat d'affaires de leur fournir au moins 4 millions de francs supplémentaires avec l'aide d'industriels (Carrefour, Perrier), ont obtenu de M. Claude Levaï, administrateur judiciaire du *Matin*, un répit de quelques jours... Le mardi 4 août en effet, le sort du *Matin* sera scellé : soit les « dix » parviendront à présenter au tribunal de commerce de Paris un tour de table dépassant les 10 millions de francs, susceptible de faire vivre le *Matin* jusqu'à l'augmentation du

capital de la société des lecteurs ; soit ils « prendront les mesures qui s'imposent » (demande de mise en liquidation judiciaire).

Vendredi soir, le moral des troupes au *Matin* penchait, selon les cas, vers l'optimisme ou vers l'abandon. Les 66 salariés qui restent au journal après les licenciements et les départs volontaires sont épuisés. Mardi ils seront fixés sur le sort de leur journal. La porte de la survie est entrouverte, mais elle est bien étroite.

YVES-MARIE LABÉ.

### Composée de membres du PC une société va reprendre « la Marseillaise »

MARSEILLE  
de notre correspondant régional

Après le dépôt de bilan et la mise en redressement judiciaire de la *Marseillaise*, le lundi 27 juillet, une nouvelle société a déposé au tribunal de commerce de Marseille une offre de reprise des actifs du quotidien communiste : il s'agit de la Société nouvelle d'édition de Provence-Alpes-Côte d'Azur, composée d'une douzaine de personnalités du Parti communiste, parmi lesquelles M. Jacques Roux, député de l'Hérault, ancien directeur de cabinet de M. Jack Ralite, ancien ministre de la santé, M. Marcel Guisard, ancien directeur du quotidien communiste, M. René Rieubon, maire de Port-de-Bouc, ancien député des Bouches-du-Rhône, et de M. Edmond Garcia, ancien député et ancien maire d'Agagne.

Le tribunal de commerce de Marseille doit statuer sur cette offre mercredi. Il devrait, selon tout vraisemblance, homologuer le plan de cession des actifs de l'entreprise et nommer un commissaire à l'exécution de ce plan, conformément à la loi de 1985 sur les procédures collectives. D'ores et déjà, et selon les vœux du reprenneur, l'administrateur judiciaire désigné par le tribunal, M. Henri Nespoulous, a décidé le licenciement de 125 salariés du quotidien sur 324 (*le Monde* du 1<sup>er</sup> août), parmi lesquels 7 responsables syndicaux du SNJ, dont le cas a été soumis à l'inspection du travail. Ces licenciements ont pris effet immédiatement après que le comité d'entreprise du journal eut émis un avis favorable. Les fonds versés par la nouvelle société pour le rachat des actifs serviront en priorité à rembourser les avances consenties en paiement des indemnités de licenciement par le Fonds national de garantie des salaires (FNGS).

### Un supplément de « l'Humanité »

Il semble aussi que l'on s'achemine à court terme vers la fermeture de l'imprimerie Vitrolles-Offset (vingt-cinq salariés), filiale à 95 % de la *Marseillaise*, et un regroupement

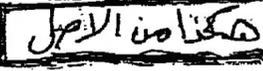
des moyens d'impression du journal à Marseille. Celle-ci a dû réduire son activité après la perte des derniers mois de plusieurs marchés importants, dont ceux concernant l'impression de plusieurs journaux gratuits gérés par Havas notamment *Marseille-Sept* - et le mensuel de la Fédération des mutuelles de France, *Viva* (un million d'exemplaires). Mais aux difficultés financières de Vitrolles-Offset s'est ajoutée la crise ouverte à la *Marseillaise*, mise en évidence sur le plan politique par le changement de formule du quotidien communiste en avril 1985 et la démission du rédacteur en chef, M. Jean-Noël Tassez.

En dépit de plusieurs initiatives (notamment la création d'une association de lecteurs en décembre 1986 et le lancement d'une campagne « Fous d'foot » en janvier 1987), la diffusion du journal a continué à stagner au alentours de 50 000 exemplaires sur six départements (1). D'autre part, les objections de dernière campagne de souscription, qui visait en mai dernier à recueillir 2 200 000 F (dont 970 000 F pour les Bouches-du-Rhône), n'avaient été que partiellement atteintes. Assuré temporairement au prix de mesures drastiques, l'avenir de la *Marseillaise* dépend en partie du résultat des prochaines consultations électorales.

Si sa situation financière n'était pas redressée, le quotidien pourrait se transformer en simple supplément régional de l'Humanité. Interrogé à ce sujet, M. Rieubon n'a pas exclu une telle solution. « Mais, nous a-t-il déclaré, elle serait très pénible choisir, compte tenu des difficultés consenties par certains d'entre nous sous l'Occupation pour imprimer et distribuer le journal, le premier à paraître clandestinement dans la région. Nous allons tout faire pour l'éviter ».

GUY PORTE.

(1) Alpes-de-Haute-Provence, Bouches-du-Rhône, Gard, Hérault, Var et Vaucluse. Les chiffres de la *Marseillaise* ne sont pas contrôlés par l'Office de justification de la diffusion (OJD). Le journal mentionnait en mars dernier un tirage de 183 020 exemplaires.





## FESTIVALS

Le théâtre d'objets à Reggio-Emilia

### Le merveilleux et les signes

Le quatrième Festival international du théâtre d'objets s'est tenu à Reggio-Emilia, en Italie, du 21 au 25 juillet, dans un ancien couvent. Une vingtaine de spectacles ont été présentés.

Reggio-Emilia, patrie de l'Arion, accueille depuis quatre ans un festival du merveilleux, le Festival du théâtre d'objets, qui s'est tenu du 21 au 25 juillet dans un lieu magique, un ancien couvent du quinzième siècle - converti en baras militaires au dix-neuvième. Entre les fantômes des nonnes et ceux des cheveaux ont été donnés une vingtaine de spectacles inventifs, qui tous procèdent d'une dramaturgie de l'objet. Il serait faux de penser aux marionnettes. Mieux vaudrait imaginer le développement, jusqu'à l'extrême de la logique la plus folle, des propositions de Molière avec la table d'Elmore dans Tartuffe, ou celles de Beaumarchais avec le fantôme de Suzanne dans Le Mariage de Figaro.

Le festival était placé sous le patronage de Kantor, qui a présenté une manière de relecture de son premier spectacle (en 1937 à Cracovie).

## CINÉMA

### La Mostra de Venise

Vingt-sept films ont été sélectionnés pour le 44<sup>e</sup> Festival du cinéma de Venise, parmi lesquels : L'Homme vu, de Marouf Bagdadli (Liban); Un ragazzo di Calabria (Un garçon de Calabre), de Luigi Comencini (Italie); The Untouchables (Les Incorruptibles), de Brian DePalma (Etats-Unis); Cornélie, de Jacques Doillon (France); Divina Palabra (Divines paroles), de José Luis García Sánchez (Espagne); Si la soliste ne revenait pas, de Claude Gorosta (Suisse); Szonyek evadja (La Maison des nonnes), de Miklos Jancso (Hongrie); Au revoir les enfants, de Louis Malle (France); Lunga vita ai signori (Longue vie à Madame), d'Ermanno Olmi (Italie); ainsi que l'Ami de mon ami, d'Eric Rohmer (France); hors concours, et The Dead (Les Morts), de John Huston (Etats-Unis), hors concours.

## EXPOSITIONS

(Suite de la première page)

Ces machines se retrouvent dans la plupart des œuvres auxquelles on est confronté dans les premières salles et en particulier dans la petite église de San-Samuèle, voisine du Palazzo Grassi, affectée à la présentation d'un ensemble de sculptures de 1986. Une année difficile pour l'artiste, qui montre là que s'il y a quelque chose d'obscur en ce bas monde, c'est la mort, qui prend, fauche, brutalement. Tinguely sait de quoi il parle, lui l'opéré du cœur, lorsqu'il anime ces fragments de machines agricoles calcinées et ces machines animales en une danse macabre à mouvements lents, fascinants.

Mais, comme la roue de la fortune, l'œuvre tourne et ne saurait rester au noir et au morbide. Meta-Meta-Meta en est la preuve, qui renoue avec cette autre folie constructive franchement ludique, extravertie et sociale, qui vous met d'emblée, dès la porte passée, dans une ambiance de Luna Park. Où Tinguely reprend et développe en amplifiant la recherche d'antan, multiple rouages de couleur, courroies de transmission, poulies, leviers, marteaux, moteurs, y mêlant jouets, plantes vertes vraies ou en plastique, cheval de manège, moto, bout de gondole et vue de Venise éclairée en relief. Schtroumpf en porcelaine sur la porcelaine d'un urinoir - hommage à Duchamp évidemment, tandis qu'un bain de jardin trempe tête en bas dans un barquet d'eau. Et le tout de tourner, se remuer à divers rythmes personnels d'ailleurs et indépendants de la grande machine.

Pour ajouter au goût de la fête et des objets rangés d'ordinaire dans

de rester le prétexte d'une composition de signes et d'images. On peut, comme la compagnie française Médiana, viser la cérémonie secrète avec un spectacle sur les mystères de l'eau, de la terre, de l'air et du feu (Sismic System). On peut, comme le Théâtre Settimo de Turin, avec Riso amaro, rêver de concurrencer le cinéma à travers une perpétuelle reconstruction et déconstruction des décors. A l'occasion aller aussi loin que Beckett par le silence, comme le font Remondi et Caporossi (très fameux en Italie).

Ce qui est sûr, c'est que ce théâtre d'objets fascine un public très jeune et de plus en plus nombreux venu de la photo, de l'art, du clip vidéo ou de la BD : il faudra compter avec lui dans les années à venir.

BERNARD RAFFALLI

## PHOTO

Le Studio 666 à Paris

### Attention à la couleur !...

De la mosaïque aux images fabriquées, deux jeunes photographes placent avec ironie la couleur au centre de leur création.

Composante naturelle et délicate de la palette photographique, la couleur est un langage autonome qui éloigne ou rapproche la photo de la peinture, selon qu'elle est utilisée pour elle-même, comme un moyen d'interprétation du réel, ou au contraire comme une donnée réaliste surgie du quotidien qui nous entoure.

C'est à cheval sur ces deux voies que se situe l'interprétation qu'en donne Malekch Nayini, iranienne de trente-deux ans installée à New York, que le Studio 666 expose pour la première fois en France. Clignant avec humour vers la peinture et le vitrail, ses tableaux mosaïques, dont chaque fragment est au moins aussi chatoyant que l'ensemble, proviennent de situations simples empruntées à la réalité.

Elle opère à Coney Island et utilise le Polaroid pour saisir les bains nus ensuite en figures inventées. Nayini isole un détail, crée des formes inexistantes sur la dispo-

itive, gomme ou bien dessine, ajoute des éléments fantaisistes (un chat violet, trois poissons volants) et s'amuse de mille autres interventions compliquées (tissu, papier cadeau ou de bonbon) avant de rephotographier le tout en couleur, au format de son choix, en des teintes séduisantes et joyeuses, d'une irrédible luminosité. Cette imagerie d'appareils enfantins, images naïves que plaisamment réfléchit, est un pur appel au rêve et à la poésie.

A l'étage au-dessous, Gilles Teller, vingt-neuf ans, autodidacte, sélectionné parmi les « moins de trente », expose aussi pour la première fois. Teintes sourdes, tourbillon digne d'Alechinak, élastes sculpturaux, ses images réduites au regard du modèle original restent à travers feuillages et plumes le brio-à-bras mental du cerveau. Ces assemblages de déchets soigneusement fabriqués, où la couleur dépense la matière, sentent encore un peu l'influence d'Archer Tress ou de Tom Drabos. Mais, par leur ambiance singulière, ils laissent pressager l'éclat futur d'une expression résolument personnelle.

PATRICK ROEGERS.

\* Malekch Nayini et Gilles Teller, Albert, Studio 666, 6, rue Maltrou, Paris-5<sup>e</sup>. Jusqu'à fin août.

## Avignon

Le « Magnificat » de John Neumeier

### Enluminures dansées

Huit jours avant la fin du Festival, Avignon ressemble à une plage après une marée d'équinoxe. Dans les rues désertées par les festivaliers, les touristes « aoliétiens » errent en quête d'un spectacle de bon aloi...

C'est cette époque, entre chien et loup, que le Festival choisit généralement pour programmer la danse, ainsi marginalisée par rapport au théâtre et réduite à un rôle de divertissement.

Un divertissement que le public ne boude pas. Malgré le temps incertain, la cour d'honneur est pleine chaque soir. On loue des marches pour le « Magnificat ». Bien sûr, le label opéra joue. On vient pour voir les étoiles ou l'aise de reconnaître Sylvie Guillem, on s'emballe pour Charles Jude, on commente l'absence de Patrick Dupond, mais très vite la chorégraphie capte l'attention.

Ce Magnificat conçu, mis en scène, décoré par l'Américain John

Neumeier, directeur du Ballet de Hambourg, pour les danseurs du palais Garnier réserve de multiples beautés et quelques moments de grâce vivifiés par le mystère de la nuit et les caprices du vent.

Si l'on n'y retrouve pas la perfection de la Passion selon saint Matthieu, c'est parce que Neumeier n'a pas eu le temps d'établir à l'Opéra de Paris les rapports étroits qui lient à ses propres danseurs et qui transforment chaque ballet en un psychodrame familial riche en réactions émotives.

### Surenchère dans la virtuosité

Son Magnificat manque de cohérence. Un tableau central, l'Ammonciation, y est entouré de fioritures ornementées comme dans les images pieuses du siècle dernier. Une première partie construite sur des suites très denses de Jean-Sébastien Bach (n° 2 en si mineur, n° 3 en ré majeur) met en valeur la haute technicité des étoiles dans des solos, pas de deux, de trois, où Neumeier surenchérit sur la virtuosité et soumet les danseurs à des extensions de

vocabulaire classique poussé jusqu'au maniérisme. Le meilleur moment reste un adage très baluchon entre Elisabeth Platel et Charles Jude... Sublime.

On retrouve ensuite le style habituel de Neumeier, sensible et tourmenté. S'inspirant des peintres du Quattrocento, il évoque l'Annonciation et invente pour la fragile Elisabeth Maurin des pas tendres, harmonieux, contrastant avec la danse vénéneuse de Marie-Claude Pietragalla. Leur gestuelle de style gothique est reprise et développée par tout le ballet, qui défend le spectacle avec conviction. Il se conclut sur un duo de Sylvie Guillem et Manuel Legris, source d'applaudissements et de trépidations sans fin.

La musique du Magnificat est interprétée par l'Orchestre lyrique de la région Avignon-Provence, dirigé par Gunter Gema, qui a déjà collaboré avec Neumeier pour la Passion. Malgré cela, on a l'impression que les musiciens et les chanteurs restent insensibles à la dynamique des corps. Aucune énergie, aucune vibration, ne s'en dégage. De quoi casser l'élan des danseurs.

MARCELLE MICHEL

### Un nouveau domaine pour René Char

Tandis que le Festival d'Aix-en-Provence se termine et que celui d'Avignon se poursuit jusqu'au 6 août, les lieux restent ouverts aux promeneurs aventureux.

La Bibliothèque René Char va enfin trouver un lieu et un cadre dignes de ses richesses, à la mesure de sa vocation nationale et internationale. Après le projet partiel et avorté du musée de Carpentras, après l'installation éphémère à l'île-sur-la-Sorgue, le conseil général du Vaucluse - sous l'impulsion de son président, M. Jean Garcin, compagnon de René Char dans la Résistance - vient de lui affecter le Domaine de la Chapelle, à Châteaufort-de-Gadagne, entre Avignon et le Thor. Lieu de passage obligé pour tous ceux qui, de par le monde, se rendent chez le poète.

De nombreuses activités culturelles seront motivées, au moins, par la « commune présence » des livres et des œuvres d'art. Le panorama y est exceptionnel sur le mont Ventoux, les grottes de Touzon, Thor, Fontaine-de-Vaucluse - où se tient cet été, au

musée Pétrarque, l'exposition des vingt-cinq burins dus à Vieira da Silva pour l'Inclémence lointaine.

A la poélie dans un jardin (4-6, rue Fiquière, Avignon), un hommage posthume est, d'autre part, rendu à Denise Estebe, l'« ouvrière rousse et riieuse » chère à René Char.

### Ouverture en 1988

Ces allées-là et les autres, Picasso, Matisse, Max Ernst, Sima, Kandinsky, Miró, Zao Wou-Ki, etc., on les retrouve dans la bibliothèque, illustrant ou enluminant les textes de l'auteur de la Parole en archipel. Pour accompagner l'œuvre de Char, ses éditions principes ou courantes, et celles de ses émules, sera rassemblée une série d'ouvrages donnant une juste image de la poésie contemporaine et de ses tendances. Elle ira de pair avec la constitution d'un fonds historique et critique de la poésie depuis Rimbaud.

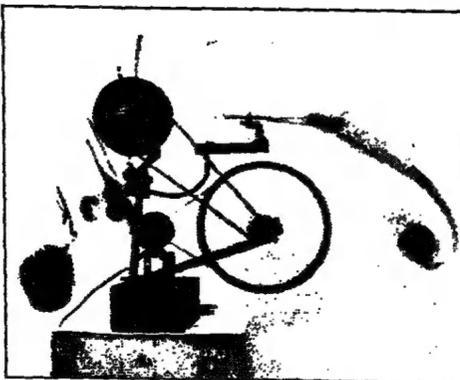
Sur leur séjours d'un centre d'étude d'art moderne conçu en fonction du rapport de René Char avec la peinture du vingtième siècle. Une collection permanente d'estampes et d'autres œuvres

originales permettra la réalisation d'expositions d'assez longue durée. Et l'on organisera un centre d'archives sur l'histoire de la poésie de la même époque, dont la partie essentielle, et irremplaçable, sera l'énorme correspondance que René Char a échangée avec les créateurs et les penseurs les plus percutants de notre temps, parmi lesquels Antonin Artaud, Georges Bataille, Maurice Blanchot, Braque, Breton, Eluard, Camus, Giacometti, Heidegger, Picasso, Saint-John Perse, Nicolas de Staël.

La Bibliothèque René Char sera ouverte aux chercheurs, aux séminaires, aux colloques; elle envisage déjà la publication d'un bulletin de liaison avec les organisations de même type. Et l'accueil de concerts, de spectacles, de récitals, en relation avec les expositions et les thèmes de recherches alors en cours, pendant la belle saison. Il est probable que ces manifestations seront incorporées aux programmes du Festival d'Avignon 1988. Car, dans un an, les travaux d'aménagement du Domaine de la Chapelle doivent être terminés et la Bibliothèque René Char inaugurée.

JEAN-MARIE DUOYER.

### Jean Tinguely à Venise



Hommage à Marcel Duchamp (1960)

les tiroirs du mauvais goût, des rampes d'ampoules éclairant ce grand déploiement d'images et de références librement décidées, mais préparées par nombre de constructions hors gabarit pour pères et jardins, absentes évidemment de Venise; qui montrent à leur façon la surprenante vitalité de l'artiste, cette capacité à renouveler et repenser son folklore.

### Le mouvement à sa source

Ce constat, on peut le faire tout au long du parcours de l'œuvre, qui a subi pas mal de mutations en com-

pietural, du jour où Tinguely est allé chercher le mouvement à sa source : le moteur mis à nu. L'état d'esprit y est proche de Dada, en respect d'artistes comme Arp et Calder, dont il s'inspire la poésie des Mobilis, mais échappe à la recherche d'un langage artistique participant harmonieusement d'un nouvel humanisme comme le font la plupart des cinéastes dans l'euphorie de l'essor économique des années 50.

Cette remontée aux entrailles du mouvement de prendre la tournure d'envoies de fils spirales, fantaisistes, de grande élégance d'ailleurs, voire de sophistication extrême, surtout lorsqu'il s'agit de régler son compte à la peinture ges-

tuelle en créant des machines à peindre, dessiner ou graver, capables de déverser des milliers de dessins par un bras articulé. On peut d'ailleurs s'y essayer dans l'exposition, comme actionner soi-même la plupart des œuvres, qui au repos sont souvent très belles, d'une force plastique évidente.

Le ralliement au nouveau réalisme peu après ouverture de nouveaux horizons. Et de multiplier les assemblages de ferrailles se gondolant, se trémoussant, souvent agrémentés de plumes coquettes et de fleurs artificielles, et de donner lieu à de nouvelles machines que Pierre Restany qualifia de « caractérielles ». Ce qui est bien vrai. Tinguely recherche toujours dans la mécanique l'expression de l'humain, le dérapage psychologique, qui fait capoter toute idée de rendement, ou bien il organise l'autodestruction de la machine elle-même. Jusqu'à ce qu'il entre dans sa phase constructive de plus en plus complexe, ludique et sonore, soignant les rapports imprévus et inverses entre le système de transmission du mouvement et son résultat, multipliant ratés, ratages, bruits incongrus, imprévus, imprévisibles et libérés de toute organisation préalable.

Un an après l'exposition des futuristes chantant la vitesse, le mouvement, les machines et le monde moderne, Tinguely au Palais Grassi, qui avoue de tout autres dispositions, invitait à réfléchir plutôt sur la mécanique humaine avec humour et poésie, est une bonne idée.

GENEVÈVE BREERETTE.

\* Palais Grassi, Venise. Jusqu'au 15 octobre. Catalogue en italien, anglais, français.

### « L'éclectisme du vingtième siècle finissant »

Si l'art est à l'éclectisme, c'est cette chose qui assure la régularité à la roue en mouvement. Il n'avait pas existé, Jean Tinguely l'a inventé : c'est, avec la courroie de transmission, le principal dispositif dont il se sert pour animer ses célèbres machines.

La came ne date pas d'hier : le mot est contemporain de l'Encyclopédie de Diderot et la chose est assurément plus ancienne encore. Alors, qu'a inventé Tinguely ? La « sculpture en mouvement » ? Mais reconnait sa dette envers Calder et ses « mobiles », et l'avance qu'avait sur lui en ce domaine le surréaliste Marcel Duchamp.

Dans le catalogue de l'exposition (1), Pontus Hulten, directeur artistique du palais Grassi, et inconditionnel de Tinguely, célèbre une œuvre « gaie » et « ironique », empreinte de « je-m'en-foutisme ».

Bref, on peut aimer Tinguely ou le détester, mais il est difficile de faire l'un et l'autre calmement ! La question est plutôt : pourquoi au palais Grassi ? Car « la passe armée culturelle de la Fiat », déplorant un journaliste, est devenue en à peine plus d'une année une véritable institution, un de ces lieux où un vaste public se rend désormais en confiance, certain de ne pas être trompé sur une marchandise à la fois originale et de qualité : 300 000 visiteurs pour « Futu-

rie et futurismes » et 200 000 pour « L'effort Arimboldo ».

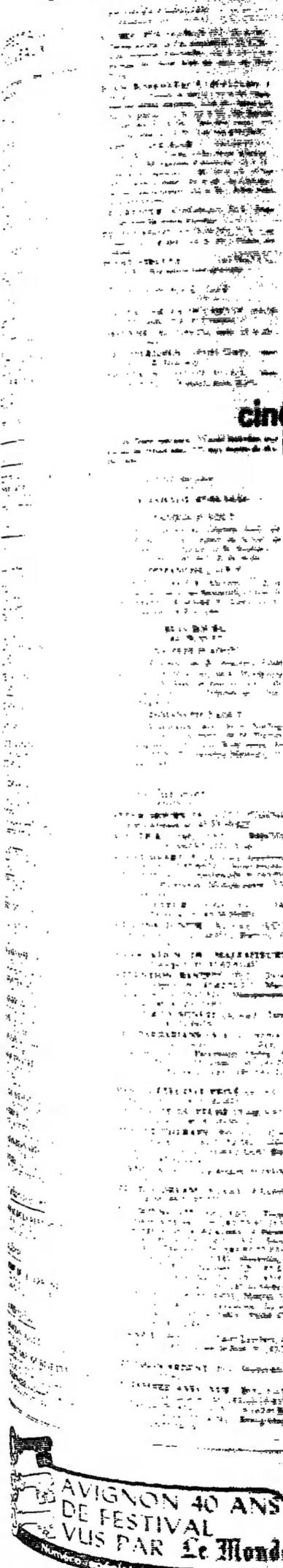
De fait, l'exposition inaugurale avait permis la remise à jour d'un mouvement artistique de réelle importance injustement occulté en raison des liens entretenus par son père spirituel Marinetti avec le régime mussolinien. Pour Arimboldo, on pouvait parler d'une redécouverte; la passion des surréalistes pour ce peintre mort il y a près de quatre siècles n'avait pas encore abouti à ce que, au vingtième siècle, une rétrospective lui fut consacrée. Et l'on annonce pour l'année prochaine, une grande mostra sur les « Phéniciens ».

Dans cette campagne, Tinguely n'est-il pas un intrus ? Un critique italien, Omar Calabrese, a suggéré que l'institution vénitienne n'avait pas voulu se priver d'un « horizon de recherche », tout en risquant une autre hypothèse : « Et si l'expo Tinguely était une expérience pour vérifier la présence du contenu ? (attendons bien) ; du palais Grassi lui-même. Pontus Hulten, lui, nous déclare simplement : « Notre seule stratégie est l'éclectisme, c'est là l'esprit du vingtième siècle finissant ».

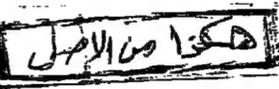
J.-P. C.

(1) Une magie plus forte que la mort : en italien et en anglais, 40 000 lire, soit environ 200 francs.

## théâtre



AVIGNON 40 ANS DE FESTIVAL VIS PAR Le Monde



# Spectacles

**Le Monde Informations Spectacles**  
42-81-26-20  
Pour tous renseignements concernant  
l'ensemble des programmes ou des salles  
le 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés  
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

## Samedi 1<sup>er</sup> - Dimanche 2 août

**MONTGOLFIER** (40-60-30-30), sam. 22 h : O. France  
**NEW MORNING** (45-23-51-41), sam. dim. 20 h 30 : M. Brecker, dern. le 3.  
**PETIT OPPORTUN** (42-36-01-36), sam. dim. 20 h 30 : Ray Bryan, 22 h : G. Laitine.  
**LA PINK ET LA MANIÈRE**, sam. 22 h 30 : Pointes (43-26-26-15), sam. 22 h 30 : N. P. N. Pink.  
**SUNSET** (42-61-46-60), sam. 22 h : J.M. Machado.  
**LES TROTTIERS DE BIENOS-AIRES** (43-33-53-77), sam. 22 h : Caméleon trio.

**Les concerts**  
**DIMANCHE 2**  
Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 16 h 30 : Th. Schov (Ramen, Scarlatini...)  
**Festival estival de Paris**  
Samedi 1<sup>er</sup> août, Auditorium des Halles, 20 h 30 : voir le 31.

## cinéma

**LA CHAMBRE DE MARIAGE** (Turc, v.a.) : Reflet Médias, 9 (43-54-42-34), h. sp.  
**CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE** (It.-Fr., v.l.) : Saint-Lazare Pasquier, 8 (43-87-35-43).  
**LA COULEUR DE L'ARGENT** (A., v.a.) : Forum Arc-en-Ciel, 11 (43-29-92-82), v.f. : Impérial, 9 (43-20-12-06).  
**DANGEREUX SOUS TOUT RAPPORTS** (A., v.a.) : Forum Arc-en-Ciel, 11 (43-29-92-82), v.f. : Impérial, 9 (43-20-12-06).  
**LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN** (A., v.a.) : UGC Normandie, 14 (45-63-16-16).  
**DOWN BY LAW** (A., v.a.) : Saint-André-des-Arts, 6 (43-26-48-18).  
**LES ENFANTS DU SILENCE** (A., v.a.) : Saint-Germain Village, 5 (46-3-63-20), Ambassade, 8 (43-59-19-08), v.f. : Lumière, 9 (42-46-49-07), Montparnasse, 14 (43-27-32-37).  
**EVIL DEAD 2** (A., v.a.) (\*), v.a. : Forum Orient Express, 11 (43-23-42-26), Montparnasse, 14 (43-59-92-82), Parisiens, 14 (43-20-32-20), v.f. : Français, 9 (47-70-72-86), Maxéville, 19 (43-31-56-86), Paté Clichy, 18 (45-22-46-01).  
**FIJEL ET LE NOUVEAU MONDE** (A., v.f.) (h. sp.) : Saint-Ambroise, 11 (47-00-89-16), Saint-Lambert, 15 (45-32-91-88).  
**GOOD MORNING BABYLONIA** (It.-A., v.a.) : Forum Arc-en-Ciel, 11 (43-29-92-82), 14-Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83), George V, 9 (45-62-41-66), 14-Juillet Parana, 14 (43-26-58-00), 14-Juillet Bastille, 11 (45-57-99-81), 14-Juillet Beaugrenelle, 15 (45-75-79-79).  
**LE GRAND CHEMIN** (Fr.) : Forum Horizon, 11 (42-08-37-57), Impérial, 9 (47-42-72-52), Ambassade, 8 (43-59-92-82), Gaumont Alésia, 14 (43-27-84-50), Gaumont Ambassade, 6 (43-33-40-40), Montparnasse, 14 (43-27-32-37), Gaumont Convention, 15 (48-28-42-27), Maillot, 17 (47-48-06-06).  
**IRENA ET LES OMBRES** (Fr.) : Studio 43, 9 (47-70-72-86).  
**LE JUPON ROUGE** (Fr.) : Parisiens, 14 (43-20-32-20).  
**MACBETH** (Fr., v.l.) : Vendôme, 2 (47-42-97-52).  
**MALONE** (A., v.a.) : George V, 9 (45-62-41-43), v.f. : Français, 9 (47-70-72-86), 33-88).  
**MANON DES SOURCES** (Fr.) : Elysées-Lincoln, 5 (45-62-59-75), George V, 9 (45-62-41-43), Mauvais Sang (Fr.) : Ciné Beaubourg, h. sp., 42 (47-1-52-30), Cinéoches, 6 (46-33-10-82).  
**MELO** (Fr.) : Tempeliers, 9 (42-72-84-50).  
**LA MENAGÈRE DE VERRE** (A., v.a.) : Lucernette, 6 (45-44-57-34), Cinéoches, 6 (46-33-10-82).

## LES FILMS NOUVEAUX

**ARMÉS POUR RÉPONDRE**. Film américain de Fred Olenzky, v.a. : Paramount Opéra, 9 (47-42-50-31), Fauvette, 13 (43-31-56-86), Galaxie, 13 (45-80-18-03), Miroir, 14 (45-39-52-43), Maxéville, 19 (47-70-72-86), Nations, 12 (43-43-04-67), UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59), Fauvette, 13 (43-31-56-86), Galaxie, 13 (45-80-18-03), Miroir, 14 (45-39-52-43), Montparnasse Paté, 14 (43-20-12-06), Convention St-Charles, 15 (45-79-33-00), Maillot, 17 (47-48-06-06), Paté Clichy, 18 (45-22-46-01), 3 Sorcières, 19 (42-06-79-79).  
**OU EST PASSÉE JESSICA** (\*). Film américain de Carlo Vanzina, v.a. : UGC Biarritz, 6 (45-62-20-40), v.f. : Rex, 2 (42-36-83-93), UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94), UGC Normandie, 14 (45-63-16-16), UGC Gobelins, 13 (43-36-23-44), UGC Convention, 15 (45-74-94-94), Images, 18 (45-22-47-94).  
**PAKEEZAH, CŒUR PUR**. Film indien de Kamal Amrohi, v.a. : Cluny Palace, 5 (43-54-07-76).  
**POLICE STORY**. Film britannique de Jackie Chan, v.a. : Forum Arc-en-Ciel, 11 (43-29-92-82), Marignan, 6 (43-59-92-82), Triomphe, 6 (47-70-72-86), v.f. : Maxéville, 19 (43-31-56-86), Parisiens, 14 (43-20-32-20), UGC Convention, 15 (48-28-42-27), Maillot, 17 (47-48-06-06), Paté Clichy, 18 (45-22-46-01), 3 Sorcières, 19 (42-06-79-79).  
**VAMP** (\*). Film américain de Richard Wenk, v.a. : Gaumont Hallé, 15 (42-97-49-70), Danton, 6 (42-25-10-30), Publicis Champs-Elysées, 6 (47-20-76-23), v.f. : Gaumont Opéra, 9 (47-42-60-33), Maxéville, 19 (47-70-72-86), Lyon Bastille, 11 (43-26-1-59), UGC Gobelins, 13 (43-36-23-44), Gaumont Alésia, 14 (43-27-84-50), Gaumont Parana, 14 (43-35-30-40), Gaumont Convention, 15 (48-28-42-27), Images, 18 (45-22-47-94).

**Hautefeuille**, 6 (46-33-79-38); Marignan, 6 (43-59-92-82); Nations, 12 (43-43-04-67); Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59); Miroir, 14 (45-39-52-43); Montparnasse-Paté, 14 (43-20-12-06); 14-Juillet-Beaugrenelle, 15 (45-75-79-79); Maillot, 17 (47-48-06-06).  
**THE BIG EASY** (A., v.a.) : Ciné Beaubourg, 3 (42-71-52-36); UGC Odéon, 6 (42-52-10-30); Biarritz, 6 (45-62-20-40); Escorial, 13 (47-07-28-04); v.f. : UGC-Montparnasse, 6 (45-74-94-94).  
**THÉRÈSE** (Fr.) : Cinéoches Saint-Germain, 6 (46-33-10-82).  
**TIN MEN, LES FILOUS** (A., v.a.) : Tempeliers, 9 (42-72-84-56); 14-Juillet-Odéon, 6 (43-25-59-83); Cinéoches, 6 (46-33-10-82).  
**372 LE MATIN** (Fr.) : Epée-de-Bois, 5 (43-37-57-47); Publicis-Maignon, 9 (45-74-94-94).  
**TRUE STORY** (A., v.a.) : Tempeliers, 9 (42-72-84-56).  
**UNE FLAMME DANS MON CŒUR** (Sua.), v.a. : St-André-des-Arts, 6 (43-26-48-18); République-Cinéma, 11 (48-05-51-42); Denfert, 14 (43-21-41-01).  
**UNE GOUTTE D'AMOUR** (Turc, v.a.) : Utopia, 5 (42-26-84-65).  
**UN HOMME AMOUREUX** (Fr.), v.a. : Epée-de-Bois, 5 (43-37-57-47); George V, 9 (43-59-29-46); v.f. : Gaumont Opéra, 9 (42-47-60-33); Miramar, 14 (43-20-89-52).  
**LA VEUVE NOIRE** (A., v.a.) : Tempeliers, 9 (43-59-29-46); v.f. : Rex, 2 (42-36-83-93); Utopia, 5 (42-26-84-65).

## Les grandes reprises

**AMADEUS** (A., v.a.) : Forum Horizon, 11 (45-08-57-57); George V, 9 (45-62-41-46); Boulogne-Billancourt, 15 (45-75-79-79).  
**APOLYPTIC NOW** (A., v.a.) : Gaumont Parana, 14 (43-35-30-40).  
**ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES** (A., v.a.) : Action Ecoles, 5 (43-25-72-07).  
**LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE** (U.C. Rotonde), h. sp. : UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94).  
**BABY DOLL** (A., v.a.) : Gaumont Hallé, 15 (42-97-49-70); Saint-André-des-Arts, 6 (43-26-48-18); Bretagne, 6 (42-25-37-91); Gaumont Convention, 15 (48-28-42-27).  
**LA BELLE AU BOIS DORMANT** (A., v.f.) Rex, 2 (42-36-83-93); Fauvette, 13 (43-31-56-86); Napéolion, 17 (42-67-43-42).  
**BEN HUR** (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9 (47-42-50-31); Gaumont Alésia, 14 (43-27-84-50).  
**BOOM** (A., v.a.) : Saint-Germain-des-Prés, 6 (42-22-87-23); Studio 43, 9 (47-70-72-86).  
**BROTHER CAN YOU SPARE A DIME?** (A., v.a.) : Utopia, 5 (42-26-84-65).  
**CABARET** (A., v.a.) : Forum Horizon, 11 (45-08-57-57); UGC Odéon, 6 (42-52-10-30); U.C. Rotonde, 17 (45-74-94-94); George V, 9 (45-62-41-46); v.f. : Lumière, 9 (42-46-49-07); UGC Gobelins, 13 (43-36-23-44); Images, 18 (45-22-47-94).  
**CASANOVA DE FELLINI** (It., v.a.) (\*): Saint-Germain Studio, 6 (46-33-10-82).  
**LES 101 DALMATIENS** (A., v.f.) : Napéolion, 17 (42-67-43-42).  
**LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT** (A., v.a.) : Studio des Urulines, 5 (43-26-19-09).  
**LE CHEVALIER DES SABLES** (A., v.a.) : Saint-Germain-des-Prés, 6 (42-22-87-23).  
**CHINATOWN** (A., v.a.) : (\*): Forum Arc-en-Ciel, 11 (43-29-92-82); Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-08), v.f. : Gaumont Opéra, 9 (47-42-60-33); Bastille, 11 (43-27-52-37).  
**LE CORBEAU** (Fr.) : Champ, 5 (43-54-51-08).  
**DE MAO A MOZART** (A., v.a.) : Grand Pavois, 15 (45-54-46-85).  
**LE DERNIER NABAB** (A., v.a.) : Reflet Logos, 5 (43-54-42-34); 3 Balzac, 8 (45-36-19-09); Parisiens, 14 (43-20-32-20).  
**DESOUD OZALFA** (Sov., v.a.) : Ciné Beaubourg, 3 (42-71-52-36); Cosmos, 6 (45-62-41-43), v.f. : UGC Beaubourg, 3 (45-62-41-43); UGC Gobelins, 13 (43-36-23-44).  
**DIVINE MADNESS** (A., v.a.) : UGC Emittance, 6 (45-63-16-16).  
**L'EXTRAVAGANT MR DEEDS** (A., v.a.) : Action Ecoles, 5 (43-25-72-07).  
**EVE** (A., v.a.) : Action Christine Buis, 15 (45-54-46-85).

## PARIS EN VISITES

**LUNDI 3 AOUT**  
- Hôtels de l'île Saint-Louis, 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Réurrection du passé).  
- Picasso et l'hôtel Salé, 14 h 30, dans la cour (Ch. Merle).  
- Passages et vieux village de Belleville, 14 h 30, angle rue de Belleville/Pan (Les Filaneries).  
- Ruelles et jardins méconnus de Montmartre, 14 h 30, métro Lamarck-Caulaincourt (Arts et curiosités).  
- Le Marais, de l'hôtel de Sully à l'hôtel Carnavalet (L. Hanter).  
- Hôtels du Marais, place des Vosges, de l'hôtel de Soubise à l'hôtel de Sully, 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (Présence du passé).  
- L'île Saint-Louis, 15 heures, 1. rue Saint-Louis-en-l'île (Tourisme culturel).  
- Les salons de l'Hôtel de Ville, 14 h 30, sur la place devant la poste (Paris et son histoire).  
- Très riches hôtels et jardins du faubourg Saint-Germain, 14 h 30, métro Solférino (P.-Y. Jastel).

## inures dansées

**LES SPECTACLES NOUVEAUX**  
Les jours de grande sont indiqués entre parenthèses.  
**LES JEANNE**, Théâtre Grévin (42-84-47), 20 h à 21 h 45 (17).  
**PASSAGÈRE**, Roussin Théâtre (42-72-31-41), 18 h 30 (17).  
**LE MESSANTHÈPE**, Roussin Théâtre (42-72-31-41), 15 h (17).  
**LA PASSION DE JOB**, Emblon (42-78-61-73), 20 h 30 (17).  
**L'ÉPROUVETTE**, Pointière (43-61-44-16), 20 h 30 (17).  
**LA FIN ET LA MANIÈRE**, Lucernette (45-44-57-34), 22 h 30 (23).  
**QUI HURLE DANS LA NUIT**, Tristan-Bernard (45-22-08-40), 21 h (23).  
**FIN DE COMÉDIE**, (47-45-64-69), 21 h (15).  
**HAMLET OU LES ADEUX AU THÉÂTRE**, Bastille, (43-57-42-14), 19 h 30 (16).  
**INVENTAIRE**, Centre Pompidou, (42-77-13-33), 20 h 30 (10).  
**MACBETH**, Théâtre de la Pléiade, (48-06-71-74), 20 h (13).  
**QUATRE LETRES BLUES**, Cartouchier, (43-39-36-36), 21 h (11).  
**LES RETROUVAILLÉS**, Château-Rouge, (42-52-44-94), 21 h (11).  
**HORS PARIS**  
**CAEN**, Cendrillon, d'après Ferranti et Prokoffiev, mise en scène et chorégraphie : Maguy Marin/Ballet de l'Opéra de Paris, Théâtre Municipal, (31-86-55-52).

## domaine pour René Char

**LES SALLES SUBVENTIONNÉES**  
**COMÉDIE-FRANÇAISE**, Théâtre de la Porte-Saint-Martin (40-15-00-15) (D. soir, L, 20 h 30; dim., 14 h 30; Monsieur chasse! (dernière le 30 juillet).  
**LES AUTRES SALLES**  
**ARCANE** (43-38-19-70), sam., dim. 20 h 15 : Le Pont.  
**ATELIER** (46-06-49-24), sam. 21 h, dim. 19 h 15 : M. de la Harpe.  
**BOURVIL** (43-73-47-84), sam. 20 h 30 : Pas deux comme elle : 22 h : Yen a marcé vous, dern. le 11.  
**CASE DE LA GARE** (42-78-52-51), sam. 20 h 15 : Bim dégagé autour des oreilles. sam. 22 h, dim. 13 h : Pelouse interdite.  
**COMÉDIE-CAUMARTIN** (47-42-43-41), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Revient dormir à Ellysée.  
**CRYPTÉE SAINTE-AGNÈS** (47-00-61-11), sam. 20 h 30, dim. 17 h 30 : Le Mischtroupe.  
**DIX-HEURES** (42-64-25-90) (D. soir, L.), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Maman ou Donne-moi ton litage, je fais une machine, dern. le 31.  
**FONTAINE** (48-74-74-40), sam. 20 h et 21 h 15 : Au second tout va bien.  
**GALERIE 85** (43-26-63-51), sam. 21 h : 1 do 1 do!  
**GRAND EDGAR** (43-20-90-09), sam. 1 : 20 h 15 : Les Balas Cadres : II : 22 h : Les Balas Cadres ou nos dix de faire : sam. Carmen cur.  
**GRÉVIN** (42-84-84-47), sam. 20 h : Les Trois Jeunes/Arthur; 21 h 45 : Mimi de toi.  
**HOTEL LUTETIA**, Espace Jean-Coccard (45-44-10-3), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Mensonge.  
**HUCHETTE** (43-26-38-99), sam. 19 h 30 : La Cantatrice chauve : 20 h 30 : La Leçon.  
**LUCERNAIRE** (45-44-57-34), salle 1 : 20 h 15 : La Fénice - Le Pavé de l'any; 21 h : Nous, Thé et Vincent Van Gogh.  
**TRISTAN-BERNARD** (45-22-08-40), sam. 21 h : l'Été africain.  
**VARIÉTÉS** (42-33-09-92), sam. 17 h 30 et 21 h : C'est encore mieux l'après-midi.

## L'Éclotisme

**La danse**  
**MAIRIE DU 5<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT** (42-78-60-56), 21 h : Les ballets historiques du Marais.  
**Le music-hall**  
**BATACLAN** (43-55-55-56), sam. 21 h 30 : Salut les Sinés.  
**CAVEAU DES OUBLIETTES** (43-54-94-97), sam. 21 h : Chansons françaises; 22 h 30 : Chansons à la carte.  
**LUCERNAIRE** (45-44-57-34), sam. 21 h : dim. 16 h : Schloro qui chante et qui rit.

## théâtre

**Les cafés-théâtres**  
**AU REC FIN** (42-96-29-33), 20 h 30 : Devant scène, le 1<sup>er</sup> rencontre; 23 h 30 : Des comtes Fournés; 22 h 15 : Le monde du show biz au pays de Star Trek.  
**BLANCS-MANTEAUX** (48-87-15-84), L. 20 h 15 : Arach = MC2; 21 h 30 : Sauvage les bédouins; 23 h 30 : Mais que fait la police ? - II. 20 h 15 : Les Sacrés Monstres; 21 h 30 : Derrida vous... ? à quel usage; 22 h 30 : Les bas grillés.  
**CAFÉ PÉDAG** (43-20-83-11), L. 20 h 15 : Them, voilà deux bouddes; 21 h 30 : Manguon d'hommes; 22 h 30 : Orion de secours... II. 20 h 15 : C'est plus show à deux; 21 h 30 : Le Chronos-comptable; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.  
**LE GRENIER** (43-30-66-01), 22 h : Dieu s'est levé de bon matin.  
**PETIT CASINO** (42-78-36-50), 21 h : Les mas mas vacans; 22 h 30 : Nous, ou sinon.  
**POINT-VIRGULE** (42-78-67-03), 21 h 30 : Nos dévies font désordre.

## Jazz, pop, rock, folk

**CAVEAU DE LA HUCHETTE** (43-26-65-05), sam. 21 h : F. Comen.  
**MÉCÈNE** (42-77-40-23), sam. 22 h 30 : A. Larcher.  
**LE MERIDIEN** (43-45-12-45), sam. 21 h 30 : R. Holloway.  
**MONTANA** (45-23-51-41), sam. 22 h 30 : CL. Vincent, dern. le 1<sup>er</sup>.  
**La Cinémathèque**  
**CHAILLLOT** (47-84-24-24)  
**SAMEDI 1<sup>er</sup> AOUT**  
15 h, l'Amour de Jeanne Ney, de G.W. Pabst; 17 h, l'Appel de la vie, de G. Neveux; 19 h, Satan, de W. Woyzy; 21 h, Madame Stan, de C.B. de Millé.  
**DIMANCHE 2 AOUT**  
15 h, Faust, de F.W. Murnau; 17 h, la Rose de mer, de J. de Baroncelli; 19 h, Je suis Suzanne, Rowland V. Lee; 21 h, Révèle au zoo, de R.V. Lee.  
**REBAUBOURG** (42-78-26-57)  
**SAMEDI 1<sup>er</sup> AOUT**  
15 h, Racines, de B. Alonzi (vost anglais); 17 h, Mias Opa, de K. Mizoguchi (vost); 19 h, Mélodie pour un tueur, de J. Toback; 21 h, Cri de femmes, de J. Dassin (vost anglais).  
**DIMANCHE 2 AOUT**  
15 h, Rembrandt fecit, de J. Stoffel (vost); 17 h 15, la Mère, de M. Murnau (vost anglais); 19 h 15, Wild party, de J. Ivory; 21 h 15, Giacomo Mattioli, de F. Vaccini (vost).  
**Les exclusivités**  
**AFTER HOURS** (A., v.a.) : Cinéoches Saint-Germain, 6 (43-33-10-82).  
**AJANTIER** (Ind., v.a.) : République Cinéma, 11 (48-05-51-33) h. sp.  
**ANGEL HEART** (A., v.a.) : Gaumont Hallé, 15 (42-97-53-74); Saint-Michel, 5 (43-26-79-17); Ambassade, 8 (43-59-19-08); Bienvenue Montparnasse, 14 (45-44-25-02).  
**L'APRILTEUR** (Fr.-Gr., v.a.) : 14-Juillet Parana, 6 (43-26-58-00).  
**ARIZONA JUNIOR** (A., v.a.) : UGC Odéon, 6 (42-52-10-30); Biarritz, 6 (45-62-20-40).  
**ASSOCIATION DE MALPÉTRES** (Fr.), v.a. : Gaumont Convention, 15 (48-28-42-27).  
**ATTENTION BANDITES** (Fr.) : Parisiens Opéra, 9 (47-42-50-31); Marignan, 6 (43-59-92-82); Montparnasse Paté, 14 (43-20-12-06).  
**AUTOUR DE MINUIT** (A., v.a.) : Tempeliers, 9 (42-72-84-50).  
**LES BARBARIANS** (A., v.a.) : Normandie, 6 (45-63-16-16); v.f. : Rex, 2 (42-36-83-93); Paramount Opéra, 9 (47-42-50-31); Miramar, 14 (43-20-89-52); Paté Clichy, 18 (45-22-46-01).  
**BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ** (A., v.f.) : Napéolion, 17 (42-67-43-42).  
**LA BEAUTÉ DU PÊCHE** (Youg. v.a.) : 3 Parisiens, 14 (43-20-32-20).  
**BEYOND THERAPY** (Brit., v.a.) : Ciné Beaubourg, 3 (42-71-52-36); UGC Danton, 6 (42-25-10-30); UGC Biarritz, 6 (45-62-20-40).  
**BERRY** (A., v.a.) : Lucernette, 6 (45-44-57-34).  
**BLUESY DREAM** (A., v.a.) : 3 Luxembourg, 6 (46-33-97-77).  
**LA BONNE** (It., v.a.) : Forum Orient Express, 11 (42-33-42-26); George V, 9 (45-62-41-46); 7 Parisiens, 14 (43-20-32-20); v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8 (43-87-35-43); François, 9 (47-70-72-86); Maxéville, 19 (47-70-72-86); Nations, 12 (43-43-04-67); Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59); Fauvette, 13 (43-31-56-86).  
**BRAZIL** (Brit., v.a.) : Saint-Lambert, 15 (45-32-91-88); Epée-de-Bois, 5 (43-37-57-47).  
**BUSSON ARDENT** (Fr.) : Studio 43, 9 (47-70-72-86).  
**CHAMBRE AVEC VUE** (Brit., v.a.) : 14-Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83); Pagode, 7 (47-42-12-18); 14-Juillet Beaugrenelle, 15 (45-75-79-79); Beaugrenelle, 15 (45-75-79-79).

**AVIGNON 40 ANS DE FESTIVAL VUS PAR Le Monde**  
Numéro spécial hors série 22 F

**Le Monde sur minitel CINEMA**  
Tous les programmes. Toutes les salles. Tous les horaires.  
3615 TAPÉZ LEMONDE



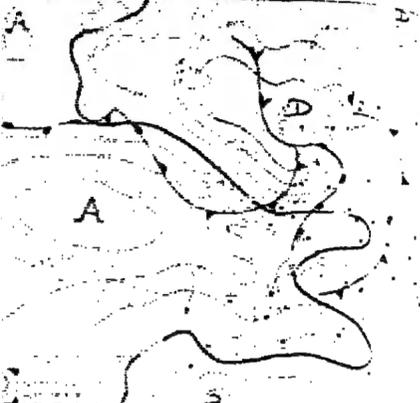
هناك ما لا يقل عن

# Economie

Le Monde • Dimanche 2-Lundi 3 août 1987 11

## MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 1<sup>er</sup> AOÛT 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 3 AOÛT A 0 HEURE TU



Le groupe sucrier Béghin-Say, contrôlé à hauteur de 50 % par l'italien Ferruzzi, a approuvé, le 30 juillet, un accord d'association entre sa filiale Kaysersberg (papiers sanitaires et domestiques, emballage) et l'américain James River, qui occupe le

L'alliance entre Béghin-Say et James River, pour laquelle le Trésor doit donner son accord, était attendue depuis plusieurs mois. Le 23 décembre dernier, lors de l'assemblée générale extraordinaire de Béghin-Say, son président M. Jean-Marc Vernes avait précisé que des « conversations » étaient en cours avec divers groupes étrangers, en vue d'une prise de participation dans Kaysersberg, dont il annonçait ce jour-là la finalisation. Début juillet, le journal financier *l'Asie* 24 Ore présentait comme imminente l'association entre les deux sociétés. « La grande alliance visant la conquête de l'Europe » dont parlait le quotidien transalpin est maintenant à pied d'œuvre.

A travers cette opération, Kaysersberg cherche à se donner une dimension européenne. Si la filiale de Béghin-Say jouit d'une position de leader sur le marché français des articles en tissu ouaté (avec les marques Lotus, Moltomel, O'Key), elle n'a pas jusqu'à présent réussi à s'implanter dans les pays voisins. A l'exception de la Belgique (grâce aux papiers d'hygiène domestique Vania). « Dans la perspective du grand marché de 1992, il était urgent pour nous de prendre de l'ampleur », explique le président de Kaysersberg, M. Marcel Kilfiger : « Nous avons constaté que le pouvoir fédérateur d'un européen sur un autre européen était très faible. L'alliance avec un partenaire américain fort, et encore absent

Nominations  
Au Crédit commercial de France (CCF), M. Gérard Engel, directeur délégué, responsable de la direction des marchés, est nommé directeur général adjoint. M. Charles-Henri Filippi, après un passage à la banque Stern, de M. Paysanovitch, entrera au CCF le 1<sup>er</sup> septembre prochain, en qualité de chargé de mission au département financier.  
Ancien élève de l'ENA, inspecteur des finances, M. Filippi a fait partie de plusieurs cabinets ministériels puis est entré au Trésor en qualité de secrétaire général du CIRI, puis chef de bureau des financements industriels.

## REPÈRES

### Pêche

#### Accord entre la CEE et le Maroc

La CEE et le Maroc sont parvenus, le vendredi 31 juillet, à un accord sur les droits de pêche dans les eaux marocaines. Rabat a accepté de prolonger pendant cinq mois l'ancien accord hispano-marocain qui expirait vendredi à minuit en maintenant, semble-t-il, les quotas actuels. La Communauté européenne garantirait en échange des compensations financières à un niveau acceptable pour le Maroc. Le précédent accord hispano-marocain organisait la pêche de quelque sept cents chalutiers espagnols opérant dans les eaux marocaines, ainsi qu'une baisse progressive des quotas de captures. L'Espagne ayant intégré la Communauté en 1986, c'est désormais à la CEE qu'il appartient de négocier avec le Maroc les droits de pêche. — (AFP)

### Commerce extérieur

#### Tassement de l'excédent japonais

Le commerce extérieur japonais a enregistré un excédent de 8,88 milliards de dollars en juin contre 8,03 milliards en mai annonce le ministère des finances. Ces résultats, calculés sur la base de la balance des paiements, ne permettent pourtant pas d'espérer une contraction très forte du solde positif sur l'ensemble de l'année. La balance des paiements courants a pour sa part connu un excédent de 6,39 milliards de dollars contre 7,07 milliards en mai. Les sorties de capitaux à long terme se sont

élevées à 19 milliards en juin, une nouvelle poussée par rapport aux 12,66 milliards du mois précédent.

### Production industrielle

#### Hausse de 2,3 % en juin en RFA

La production industrielle ouest-allemande a connu, en juin, une hausse mensuelle de 2,3 % mais a enregistré une baisse de 1,5 % en données corrigées des variations saisonnières par rapport à juin 1986, annonce l'Office statistique fédéral. Ces résultats, provisoires, tendent à prouver que l'industrie a retrouvé son niveau de production moyen du second semestre 1986.

### Dette

#### Accord de réajustement entre la Pologne et les banques

La Pologne et les représentants de cinq cents banques commerciales sont parvenus à un accord de réajustement portant sur 8 milliards de dollars arrivant à échéance à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1988, annonce l'agence polonaise PAP. Cet accord prévoit une diminution des taux d'intérêt ainsi que des crédits renouvelables octroyés par les banques occidentales à des taux « privilégiés ». Varsovie continue ainsi de donner la priorité à ses créanciers privés sur ses créanciers publics avec lesquels les discussions sont actuellement dans l'impasse. Le Club de Paris, qui traite de la dette garantie, demande à la Pologne qu'elle tienne les engagements pris lors de précédents accords avant d'envisager l'octroi d'argent frais.

## Pour lui donner une dimension européenne

# Béghin-Say marie sa filiale Kaysersberg à l'américain James River

Le groupe sucrier Béghin-Say, contrôlé à hauteur de 50 % par l'italien Ferruzzi, a approuvé, le 30 juillet, un accord d'association entre sa filiale Kaysersberg (papiers sanitaires et domestiques, emballage) et l'américain James River, qui occupe le

second rang des sociétés papeteries mondiales. Installée à Richmond, en Virginie, cette firme devrait prendre 50 % du capital de Kaysersberg, pour un montant de 1,5 milliard de dollars. S'il apparaît que, dans

les trois ans à venir, les partenaires ne parviennent pas s'entendre, Béghin-Say pourra, à son seul gré, céder 17 % supplémentaires de son capital à James River, pour un prix de 778 millions de dollars.

d'Europe, nous a paru intéressante.

Pour James River, ce rapprochement est en effet l'occasion de prendre pied sur le Vieux Continent afin d'accroître ses parts de marché dans le secteur des papiers sanitaires et domestiques. Le poids économique des deux sociétés est à l'évidence inégal. Kaysersberg a réalisé en 1986 un bénéfice net de 110 millions de dollars, pour un chiffre d'affaires de l'ordre de 4 milliards de dollars. Elle occupe trois mille cinq cents personnes dans huit usines, dont six en France. James River fait donc figure de géant avec son chiffre d'affaires pour 1986 voisin de 4,5 milliards de dollars et un bénéfice net de 170 millions de dollars. Trente-cinq mille salariés et cent seize usines réparties dans vingt-neuf Etats d'Amérique et au Canada constituent une carte de visite non négligeable.

Beaucoup de points communs

Mais les points communs ne manquent pas entre David et Goliath. Les secteurs d'activité de Kaysersberg entrent ainsi pour plus de 60 % dans le chiffre d'affaires de James River. La synergie devrait donc jouer à plein pour les produits en tissu ouaté (articles à jeter pour la table), les emballages en carton et plastique ou encore les nappes, dans lesquels la firme américaine jouit d'une position technologique et commerciale avancée. Kaysersberg et James River envisagent, pour sceller leur union, de construire à Gien la plus grosse machine à tissu ouaté d'Europe.

Parallèlement, Béghin-Say a précisé la place qu'elle s'approprie à occuper dans l'activité « amidon » du groupe Ferruzzi. En mars dernier, le groupe de M. Raoul Gardini avait acheté pour 630 millions de dollars les

filiales européennes du géant américain Corn Products Corporation (CPC), spécialisées dans la transformation du maïs. Le 30 juillet, Béghin-Say a décidé de participer au minimum partiellement avec Eridania (filiale italienne de Ferruzzi) au capital d'une société holding en cours de constitution. Cette entité recevra la majorité du capital des ramifications européennes de CPC. « Ferruzzi et Béghin-Say cherchent à prendre des positions de leader sur différents marchés de transformation agricole », souligne M. Bernard Rauline, directeur général du groupe français. Une fois achevée, l'opération permettra à Ferruzzi de contrôler 35 % de la production européenne d'amidon. Numéro un du sucre dans la Communauté, champion de l'éthanol, des huiles et, depuis peu, du négoce céréalier, le « roi vert » de Ravenna est ainsi en passe de réaliser son rêve : être à la tête du premier groupe agro-industriel d'Europe. — ERIC FOTTORINO.

## AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Conseil d'Administration de la SOGENAL du 30 juillet 1987

# LA SOGENAL PRIVATISÉE A 100%

Après l'offre publique de vente de mars dernier qui avait porté sur 47,4% de son capital dévolu par l'Etat et à la suite de la privatisation de la Société Générale entrée en vigueur le 29 juillet 1987, la SOGENAL se trouve à présent entièrement privatisée. Les résolutions votées par les actionnaires de la SOGENAL lors de leur Assemblée Générale Mixte du 25 mai 1987 « sous la condition suspensive de la privatisation de la Société Générale » prennent désormais leur plein effet. C'est le cas en particulier des mandats des Administrateurs élus à l'occasion de cette Assemblée Générale. Au cours de la première réunion du Conseil d'Administration dans sa nouvelle composition, M. René Geronimus, actuel Président-Directeur Général, a été élu Président et M. Albert Mursch a été nommé Directeur Général.

M. Jean-Paul Delacour, Administrateur-Directeur Général de la Société Générale, a été nommé Président d'Honneur de la SOGENAL, dont il a assumé la Présidence de 1978 à 1982. Le Président a présenté au Conseil les indicateurs d'activité relatifs au 1<sup>er</sup> semestre qui sont conformes aux prévisions communiquées en mars à l'occasion de l'introduction en Bourse des actions de la SOGENAL. Les objectifs en matière de résultats et de progression de dividende pour 1987 devraient être atteints. Le Président a également indiqué qu'après l'engagement connu lors de l'introduction en Bourse, le cours du titre SOGENAL - du fait de l'orientation actuelle du marché boursier - est revenu à un niveau de capitalisation des bénéfices proche de celui de la moyenne des banques de dépôts françaises.

## SOGENAL

La banque du cœur de l'Europe.  
Groupe Société Générale

## La fin du conflit du contrôle aérien

# Les « aigilleurs du ciel » pourront devenir fonctionnaires de catégorie A

Tous les syndicats du personnel de la navigation aérienne, à l'exception de la CGT, ont signé, le vendredi 31 juillet, avec M. Jacques Douffignies, ministre des transports, un accord mettant fin à quinze semaines d'arrêt de travail et de perturbations du trafic aérien. Le SNCTA (contrôleurs autonomes), la CFDT, FO, la CFTC et le SAPAC (électroniciens) ont donc levé le préavis de grève de vingt-quatre heures qu'ils avaient déposé pour mardi. La CGT consulte ses mandataires avant de signer éventuellement l'accord et de suspendre son préavis.

Il a fallu dix-huit heures de négociation serrée pour trouver un terrain d'entente. Déjà, jeudi, le ministre avait fait un pas important en direction des syndicats, qui ne demandaient plus la prise en compte des primes dans le calcul des retraites : M. Douffignies avait proposé 60, puis 62 points d'indice supplémentaires pour quatre cents contrôleurs en fin de carrière, qui percevront 1.400 francs de plus et des retraites majorées de 1.000 francs. Surtout, il n'a pas assorti ces propositions de la demande antérieurement formulée de reculer de cinquante-cinq à soixante ans l'âge du départ en retraite.

Les syndicats ont demandé un ministre de ne pas limiter le nombre des bénéficiaires des mesures indiciaires, mais de les étendre aux deux mille six cents aigilleurs du ciel. M. Douffignies a définitivement débouqué la situation en acceptant de ne pas limiter à quatre cents le nombre des promotions possibles, et surtout en offrant de créer un corps de contrôleurs de catégorie A (cadres supérieurs de la fonction publique). Cette dernière proposition achevait de convaincre le

SNCTA, qui est majoritaire chez les aigilleurs, et qui réclamait la reconnaissance d'une fonction d'autorité chez les contrôleurs.

### Satisfaction générale

Sauf la CGT, qui estime que les électroniques et les techniciens ont peu obtenu, la satisfaction est générale après le règlement d'un conflit dont le débat remonte au 21 avril et l'amélioration des retraites des contrôleurs sans dérogation à la grille salariale de la fonction publique. M. Douffignies a estimé que « le conflit était durablement réglé et qu'il n'y aura plus de raison de

ressusciter le projet d'établissement public de la navigation aérienne ».

Il faudra attendre pour juger des conséquences de cet accord. On ne sait pas encore si le ministre a obtenu des syndicats un accroissement de la productivité des contrôleurs français, qui restent l'un des plus faibles d'Europe. Apparemment, il est prévu que des groupes de travail se réuniront sur ce sujet. C'est une maigre contrepartie pour le ministre, qui a pratiquement accepté toutes les revendications avancées par les aigilleurs du ciel, même s'il a tenu bon sur le principe de la non-intégration des primes.

En définitive, les contrôleurs peuvent s'estimer heureux. Eux qui ne sont pas tenus d'être titulaires du

baccalauréat pourront, en fonction de leurs capacités, accéder à la catégorie A de la fonction publique, en général réservée aux titulaires de diplômes de l'enseignement supérieur. La revalorisation morale et financière de leur profession est spectaculairement confirmée.

ALAIN FAUJAS

[Un parallèle entre la dernière grève de la SNCF et celle des aigilleurs du ciel peut être établi. Dans les deux cas, le gouvernement a fait accepter refus des revendications et passivité, avant de céder. Est-il nécessaire de perdre quinze semaines, plusieurs centaines de millions de francs et d'exagérer les usagers pour enfin négocier sur les bases de départ ?]

## Le jugement du tribunal de Créteil sur la grève des pilotes

# Des réactions généralement hostiles

Le jugement du tribunal de grande instance de Créteil déclarant « illicite » le mot d'ordre de grève des pilotes d'Air Inter - ce qui a amené les syndicats à y renoncer - a coïncidé avec la publication au *Journal officiel* de la loi portant diverses mesures d'ordre social, le vendredi 31 juillet : celle loi rétablit à compter de ce samedi une retenue minimale d'une journée de salaire pour les fonctionnaires grévistes (« le trentième indivisible »). Aussi les réactions ne manquent pas de rapprocher les deux faits pour dénoncer une mise en cause du droit de grève par le pouvoir judiciaire comme par le pouvoir politique.

Le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL), une des deux organisations qui avaient appelé à la grève, exprime « son effarement »

devant la décision du tribunal de Créteil et souligne « le danger de voir l'Etat ou les juges décider de l'opportunité d'une grève dans une entreprise privée, mettant en cause la liberté des salariés sans que parallèlement soit limitée celle des employeurs ». Dans ce cas, selon le SNPL, la France « prendrait le chemin du fascisme ».

La CGT parle, elle, de « jugement de l'arbitraire », qui « vient renforcer l'attaque généralisée contre le droit pour les salariés de défendre leurs revendications ». Selon la CGT, ce jugement « traduit les attentes du Conseil constitutionnel qui donnait le mode d'emploi de la mise en cause du droit de grève dans le secteur public ». Elle appelle les organisations qui avaient appelé à la grève, à « riposter avec rapidité et fermeté ».

Quant au Syndicat national des instituteurs, principale organisation de la Fédération de l'éducation nationale, pour qui la nouvelle loi apporte une restriction « considérable » du droit de grève des fonctionnaires, il voit dans le jugement de Créteil « une véritable dérive du rôle de la justice » qui « subordonne l'exercice du droit de grève à l'appréciation de ses objectifs par le pouvoir judiciaire ».

Seule la CGC, par la voix de son président, M. Paul Marchelli, « accueille avec une grande satisfaction » le jugement, car elle « n'est toujours opposée à la prise en compte des usagers du secteur public » et juge la grève prévue « d'autant plus scandaleuse qu'il s'agit de refuser le progrès technique sous des prétextes fallacieux ».

## POINT DE VUE

# Le canal Rhône-Rhin et l'équilibre du territoire

par Paul Granet  
président de la Compagnie nationale du Rhône

UN comité interministériel consacré aux voies navigables, c'est en soi un événement. Trop longtemps on a considéré, en France, que la voie navigable appartenait au passé. Aujourd'hui, on remet en cause cette vision pessimiste. Et pour de multiples raisons.

L'Allemagne termine, cette année, la canalisation de la Sarre, et en 1992 sera achevée la liaison Rhin-Danube au gabarit international (5 000 t). Ainsi, le chemin le plus court de Suez à Rotterdam et de la Méditerranée à l'Europe du Nord passera par les Balkans. A l'époque de l'unité européenne, ce sera un coup dur pour Marseille, la France et l'Espagne étant désormais marginalisées.

Sur ces nouvelles liaisons, le trafic sera important : partout dans le monde où il existe des voies d'eau modernes, le fleuve assure entre 15 et 20 % du trafic marchandises. Le trafic sur le Rhin est en hausse constante. En France, nous sommes au tiers de ces chiffres. Parce que nous n'avons que des réseaux obsolètes (le réseau Freycinet) et en cal-de-sac (le Rhône, la Seine).

La responsabilité n'en incombe pas aux industriels ni aux spécialistes de l'aménagement du territoire. Les premiers, de plus en plus, souhaitent disposer de tous les moyens de transport pour les mettre en concurrence, le transport par « conteneurs » permettant de diversifier les marchandises véhiculées par les fleuves. Et les seconds, à l'époque où la route est saturée, savent qu'un simple convoi fluvial de 5 000 tonnes correspond à 200 camions de 25 tonnes.

La responsabilité en incombe aux financiers qui ont voulu appliquer à la voie d'eau les critères de l'investissement industriel. Alors que la voie d'eau est une infrastructure dont les effets induits sont incalculables... et qui, au demeurant, est amortissable sur des siècles. Plus spécialement, en ce qui concerne l'ensemble Rhin-Rhône, il faut noter qu'entre Strasbourg et Marseille 80 % de l'axe ont été réalisés et que la Compagnie nationale du Rhône a engagé en valeurs actualisées 45 milliards de francs. Faut-il renoncer à réaliser les 230 kilomètres restants qui représentent 15 milliards ?

Les décisions de principe du comité interministériel concrétisent le renversement de tendances. D'abord, en reconnaissant la nécessité de moderniser le réseau existant, et en prolongeant l'aménagement de la Seine jusqu'à Nogent-sur-Seine. Ensuite, en réaffirmant l'intérêt de Rhin-Rhône et en prévoyant la reprise des travaux aux deux extrémités du projet,

ouvrant ainsi la perspective d'une liaison entre les deux bassins pour concurrencer le trafic danubien. Enfin, en acceptant un nouveau programme sur le Rhône, entre Genève et Lyon, qui nous rapprochera considérablement du jour où Genève sera un port de mer.

C'est un ensemble de décisions considérables et qui aura, en sus, l'avantage de relancer l'activité des travaux publics en particulier et l'économie en général. Les écologistes en seront-ils chagrinés ? A priori, le retour à l'électricité d'origine hydraulique ne devrait pas leur déplaire. Et les aménagements aux projets qu'ils ont obtenus hier - notamment à Luytens - ceux qu'ils obtiendront encore demain, devraient les rassurer.

Au centre du dispositif ainsi retenu par le comité interministériel du 30 juillet, nous trouvons la Compagnie nationale du Rhône dont la vocation de grande société au service de l'aménagement du territoire est ainsi solennellement confirmée, notamment par l'élargissement de son conseil d'administration aux représentants des régions du sud et de l'est de la France.

### Le tourisme aussi

Il demeure, hélas, que les problèmes financiers ne sont pas entièrement réglés. Certains aménagements fluviaux sont rentabilisés par la production d'électricité d'origine hydraulique. Mais les canaux stricto sensu ne produisent que peu d'électricité. Faut-il, dès lors, leur attribuer les bénéfices dégagés par les centrales hydro-électriques situées dans le même bassin ?

On peut en discuter et chercher un équilibre entre toutes les parties intéressées : le consommateur d'électricité, l'industriel et les promoteurs de la voie d'eau. On peut également demander une contribution aux collectivités locales. Mais il existe des limites physiques à de telles impositions.

En attendant, comment ne pas souligner, et ne pas être satisfait, du changement d'orientation qui vient de s'opérer ? Du chemin reste à parcourir. Mais quelque chose a bougé. Sous la pression, il est vrai, de collectivités territoriales - et notamment des régions, qui ont tenu à ce que la décentralisation ne soit pas une coquille creuse - des investisseurs qui veulent mettre toutes les chances de leur côté dans la compétition internationale de demain, du monde du tourisme qui constate le développement exponentiel de la navigation de plaisance et d'une opinion publique qui, même dans le meilleur des mondes libéraux, entend que l'Etat ne renonce pas à certaines de ses missions essentielles, comme celles qui se rattachent à l'aménagement - et à l'équilibre - du territoire.

# Economie

## La fermeture des entreprises pendant le mois d'août

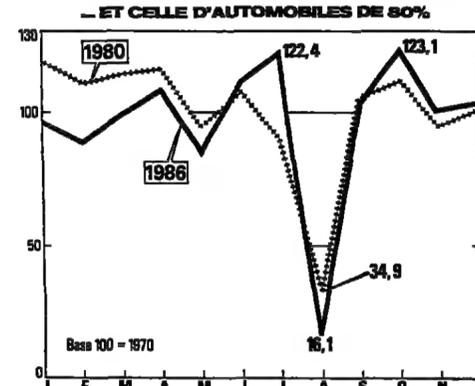
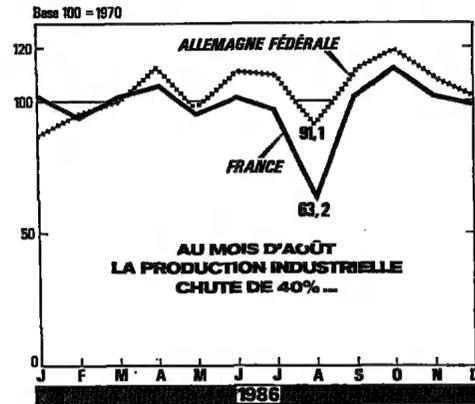
### L'échec de l'étalement des vacances

L'étalement des vacances est une pratique encore rare en France : 80 % des journées de vacances sont prises pendant l'été et 70 % des entreprises industrielles ferment leurs portes au mois d'août.

Cette forte concentration des congés est un phénomène typiquement français. En Grande-Bretagne, en Allemagne fédérale et aux États-Unis, les départs se répartissent tout au long de l'année : 35 % seulement

une vaste « campagne pour l'étalement des vacances », mais sans grand succès. Aujourd'hui, la baisse de production est même plutôt plus importante qu'en 1980.

Le phénomène est bien variable selon les secteurs d'activité. Pour l'agriculture et l'alimentaire, la production ne chute que d'un cinquième. En revanche, la baisse est très importante dans le textile, la



des Américains partent pendant l'été et 25 % des Britanniques. Ce goût français pour se retrouver sur les plages tous ensemble n'est pas sans conséquences économiques : l'indice de production allemand s'enregistre qu'une baisse de 10 % pour le mois d'août par rapport à la moyenne annuelle, alors que la production française chute, elle, de 30 % à 40 %.

Des efforts ont pourtant été faits : en 1982, M. André Henry, alors ministre du temps libre, avait lancé

### A TRAVERS LES ENTREPRISES

**General Electric Company dans les systèmes téléguidés**

General Electric Company (GEC), principal fabricant britannique de matériel électrique et électronique, rachète à la compagnie américaine Lear Steyer deux de ses filiales pour 205 millions de dollars (12 milliards de francs). Ces filiales, Astronica et Development Sciences, produisent des systèmes téléguidés de contrôle de vol et des systèmes de pilotage de véhicules. Ce rachat renforce la position de GEC dans le secteur aéronautique.

**Renaud Agriculture vend Rivière-Casalis**

Renaud Agriculture, filiale de la Répe Renaud spécialisée dans le machinisme agricole, cède sa filiale Rivière-Casalis (matériel de récolte) au groupe hollandais Vicon. La filiale de Renaud recouvre ainsi son activité sur les tracteurs. Rivière-Casalis, achetée en 1978, connaît des difficultés en raison d'une conjoncture difficile, et ses pertes avaient atteint 2,5 millions de francs en 1986. Les effectifs de Rivière-Casalis seront réduits de 285 à 150 salariés. La société hollandaise réalise un chiffre d'affaires de 1,3 milliard de francs dans les appareils agricoles, dont elle est un des leaders européens.

**La Société générale joue l'assurance**

La Société générale a pris une participation de 33 % dans le capital de la compagnie d'assurances Le Monde, filiale de la Compagnie de navigation murte, qui en détient directement ou indirectement, 62 %.

cur, le bâtiment, ou même la construction électronique. L'automobile est traditionnellement une des branches les plus touchées : 80 % des ateliers ferment leurs portes au mois d'août.

Poussé par les pouvoirs publics, Renaud a tenté, à partir de 1983, d'instaurer des formules d'étalement de vacances. Mais, peine perdue, la chute de ventes, le coût et la complexité du roulement de personnel et surtout l'environnement économique ont fait cesser cette expérience l'année dernière. Dans ce secteur, toutes les activités en amont et en aval s'arrêtent pendant l'été, il est donc impossible à une entreprise seule de continuer à produire quand ses fournisseurs et ses transporteurs sont partis en vacances.

Maintenant, Renaud ferme ses ateliers pendant trois semaines, comme Peugeot qui explique, lui, cette fermeture par des impératifs techniques et il fait un arrêt complet des chaînes pour vérifier le matériel et l'adapter aux nouveaux modèles. Conséquence : la baisse de la production automobile en août s'est encore creusée en 1986.

M. Henry, qui inscrivait sa campagne dans la philosophie socialiste en faveur de la diminution du temps de travail, dénonçait « ce non-sens social et cette absurdité économique ». Le CNPF, lui, n'a cessé de déplorer le coût exorbitant de l'hyper-concentration des vacances françaises. Le manque à gagner serait de 19 milliards de francs pour la balance commerciale selon le patronat qui souligne un recul de 30 % des exportations en août.

La réalité paraît beaucoup plus nuancée : la chute de nos ventes à l'étranger en août par rapport à juillet n'a été que de 3,2 % en 1986 (chiffre INSEE). Les entreprises, solides, saines, se sont fait une raison. Renault et Peugeot, par exemple, plannifient leurs fabrications en fonction des commandes et surchargent les autres mois pour que la fermeture de l'été ne pèse pas sur leurs ventes. D'autres embauchent des intérimaires pour faire tourner leurs chaînes. Toutes s'adaptent selon ce que font leurs fournisseurs, leurs concurrents, leurs clients.

Il reste que le non-étalement des vacances a des conséquences incalculables sur un secteur : le tourisme. Il limite la durée d'exploitation des équipements et oblige à une rentabilité elle aussi concentrée sur quelques semaines. D'où des hausses de prix parfois abusives. Reste aussi les bouchons sur les routes et le bronzage à la chaîne.

# Revue des valeurs

## BOURSE DE PARIS Semaine du 27 au 31 juillet

### Option zéro

La hausse serait-elle timide ? Cette question, nous l'avions posée il y a exactement un an. Elle reste pleine d'actualité. Tant attendue, cette sabbatique reprise d'été est rapidement apparue ces derniers jours, puis s'est allée tout aussi vite, sans tambour ni trompette, plongeant le petit monde de la Bourse dans un abîme de perplexité. Cette semaine n'avait, du reste, pas très bien commencé. L'effritement était revenu dès lundi (-0,23 %). Pas de quoi fêter un chat. Mais après la bonne impression laissée par la journée du 24 juillet les spécialistes firent le mois. La tendance s'avérait marquée, mais pas encore de façon déterminante (+0,26 %). « Rien à faire pour déstabiliser la Bourse », entendit-on au détour d'un pilier. A la surprise générale, le marché, que l'on croyait endormi, se réveilla brutalement mercredi (+0,9 %). A n'en pas douter, la hausse d'été était là. Mais c'est bien sûr ! On la tenait pour de bon. Eh bien non ! Jeudi, nouvel étonnement : la Bourse repartait la moitié du terrain péniblement gagné (-0,51 %). Un simple raté ! Vendredi, le marché faisait jeu égal ou presque (-0,04 %), et encore grâce à Beghin, dont la hausse, après une suspension de cotation, influa sur les divers indices en effaçant un glissement initial de 0,12 %. Bref, d'une semaine à l'autre, la Bourse a choisi l'option zéro ou peu s'en faut.

Et la liste n'est pas close. Les boursiers ont, ces derniers jours, jeté un coup d'œil du côté de Wall Street. Qu'y ont-ils vu ? Une véritable tempête de hausses, alimentée par une marée de capitaux étrangers pour partie, en quête de placement. Le premier réflexe Rue Vivienne a été de coller au mouvement. En effet, le décalage de l'économie américaine par rapport au nôtre, comme on s'imagine la hausse de 0,8 % de l'indice composite pour juin. L'information est plutôt sympathique, car, si elle se confirmait dans six mois, avec le décalage habituel, l'Europe pourrait en recevoir des effets bénéfiques. Les investisseurs se sont vite aperçus que la hausse des taux d'intérêt n'était pas étrangère à la « crise d'épilepsie » enregistrée par Wall Street. Les taux recommencent du reste à monter lentement un peu partout dans le monde. Cette seule constatation a fait passer les frissons. D'autre part, si l'appareil fermé de Paris à l'égard de Téhéran a fait plutôt bonne impression, la rumeur d'un possible embargo sur les achats français de pétrole iranien a plongé la Bourse dans une profonde réflexion. Quant à la promesse d'allègements fiscaux supplémentaires pour les particuliers en 1988, l'on attend de juger sur pièces. Pour tout dire, le marché n'a pas trouvé cette semaine dans l'actualité vraiment de quoi nourrir ses espoirs. Si tant est qu'il en ait encore. Et, comme les investisseurs anglo-saxons ont « collés » à Madrid, leur homologues français n'ont osé entreprendre la moindre action d'envie. « Les socialistes ne font rien, se lamentait un professionnel. Dans le climat actuel, le marché ne peut pas s'offrir 1 % de hausse. Les vendeurs se précipitent aussitôt. » Alors, la reprise d'été est-elle définitivement compromise ou n'est-ce que partie remise ?

Méfiance, incertitude, hésitation, indolence ? La tendance a été un peu faite de tous ces facteurs. En particulier, le marché a pâti, en cette période de l'année, du ralentissement traditionnel de l'activité. Une fois retranchés les échanges faits sur les cinq à dix premières valeurs les plus traitées, le plus souvent des privatisées (Société générale par exemple), le volume quotidien des transactions s'élève guère 900 millions de francs, la moitié de ce qui se fait en temps habituel. C'est peut-être une fatalité. Mais il faut bien savoir que dans des marchés aussi creux le moindre écho peut immédiatement avoir des effets... incertains ou dissuasifs.

Officielle encore de se prononcer en raison des quelques ventes que la fin de mois a peut-être entraînés. Interrogé, un agent de change s'est dit incapable de formuler le moindre pronostic, ni à court terme ni à moyen terme. « Si la reprise n'est pas là avant le 15 août, ses chances après s'annuleront sérieusement, car ce sera la rentrée avec ses problèmes. » Sur ces mots, il est parti déambuler sur le parquet des pas perdus où se dressait autrefois l'ancienne corbeille, à la recherche, sans doute, de ses souvenirs. Nostalgie, nostalgie, quand tu nous tiens.

Force est de reconnaître que cette semaine les échanges négatifs, si l'on peut dire, car ce fut surtout affaire de sentiment, ont prédominé. Il y a d'abord eu le coup de Trafalgar de Sir James Goldsmith. A la stupeur générale, le financier franco-britannique a revendu à la CGE, un partenaire connu celui-là, la presque totalité de ses actifs dans l'Hexagone, à savoir notamment la Générale occidentale avec sa filiale les Presses de la Cité et l'hebdomadaire l'Express, le tout pour 1,5 milliard de francs. Pour les boursiers, cela ne faisait aucun doute : de moment que Sir James vend, « ce n'est pas rassurant en France », assurait un grand porteur de portefeuille. Méfiance donc à l'égard de la Bourse, pour qui le Banque de France n'est déjà pas très chaude. Que dit-elle ? « Après le remarquable essor qu'il a connu ces dernières années, on peut se demander si le marché financier français n'a pas atteint son apogée », s'interrogeait dans la dernière étude de l'Institut d'Études, son éditeur. Et d'ajouter : « Un pronostic sur la poursuite de son développement est en tout état de cause hasardeux. » Fermez le buz. Fant-il s'attarder dans ces conditions des piteux résultats du marché ?

Des événements de caractère typiquement boursier survenant cette semaine, l'on retiendra : l'OPÉ amicale de la Navigation mixte sur Fichtel-Bauche (1 pour 1 plus une soule de 200 F) ; l'achat, par les Japonais disaient-on, de 60 000 actions Darty ; l'envoie de Prouvost (+17 %), dans un tourbillon d'échanges, mais que DMC dissent vouloir croquer ; la reprise de Beghin vendue en liaison avec le mariage de sa fille Kayserberg avec l'Américain James River, qui lui rapporte 1,5 milliard de francs et son entrée aux côtés d'Éricsson dans un holding à qui seront confiés les actifs européens rachetés par son actionnaire Ferruzzi à Com Products (voir d'autre part).

Il se passe toujours quelque chose Rue Vivienne. Ainsi, le 5 octobre prochain, la privatisation de Soas pourrait bien y commencer, si la rumeur dit vrai.

## BOURSES ÉTRANGÈRES

### NEW-YORK

De record en record

Wall Street, stimulé par la relative fermeté du dollar, qui, apparemment, a attiré sur les marchés américains de nombreux investisseurs étrangers, est reparti de plus belle cette semaine, volant de record en record.

Ni le renouveau de tension dans le Golfe, ni l'annonce que le président Ronald Reagan devait subir une petite intervention chirurgicale, ni la faiblesse du marché obligataire en fin de semaine n'ont pu ralentir cette ascension. Cette semaine, la hausse a porté l'indice Dow Jones des valeurs industrielles à son niveau le plus élevé de 2 572,06, soit un gain de 86,75 points par rapport au 24 juillet, et de plus de 670 points depuis le 31 décembre 1986.

Selon les analystes, de très nombreux investisseurs étrangers, encouragés par la relative fermeté du dollar, ont souhaité participer au mouvement. Aux côtés des Japonais se sont retrouvés les Européens et aussi les Australiens.

	Cours 24 juil.	Cours 31 juil.
Alcoa	29 7/8	63 5/8
Allegis (ex-UAL)	22 3/4	34 3/8
ATI	38 3/4	39 1/8
Becton	47 3/8	53
Chase Man. Bank	42	41
De Pont de Nemours	125 3/8	124 7/8
Eastman Kodak	87 3/4	93 7/8
Exxon	93	94 1/4
Ford	104 1/4	101 1/2
General Electric	56 3/4	59 1/4
General Motors	56 5/8	58 7/8
Goodyear	70	75 7/8
IBM	161	161
ITT	62 3/8	63
Mobil Oil	51 3/4	52 1/2
Pfizer	72 3/4	72 1/8
Schlumberger	47 3/8	49 1/2
Texasco	47 3/8	46 3/8
Union Carbide	27 1/4	28 3/8
USX	65 1/4	68 1/4
Westinghouse	75	69 1/4
Xerox Corp	74 1/8	73 3/4

### LONDRES

Nervosité

Une ambiance nerveuse régnait sur la City cette semaine. Aux inquiétudes sur les problèmes administratifs créés par l'accroissement considérable des transactions sur le Stock Exchange se sont ajoutées les craintes d'une remontée des taux d'intérêt. Les fonds d'État ont souffert de ce climat dans l'attente des prochaines statistiques du commerce extérieur britannique. Mais les valeurs ont bénéficié d'un rapport optimiste du patronat britannique, des progressions de Tokyo et de Wall Street et des bons débats en Bourse de la nouvelle privatisée British Airport Authority. L'indice « FT » des valeurs industrielles, après des fluctuations irrégulières, a coté en hausse de 7,5 points sur la semaine, à 1 822,5 (contre 1 845). Celui des valeurs d'État a terminé à 472,8 (contre 442,8) et celui des fonds d'État à 87,66 (contre 89,35).

	Cours 24 juil.	Cours 31 juil.
Beecham	566	547
Bovater	541	565
Brit. Petroleum	377 1/2	384
Charter	481	475
Coalfields	489	484
De Beers (*)	14 5/8	15 1/4
Fr. St. Gob. (*)	18	19 1/8
Glaxo	17 35/64	22 9/32
Gr. Univ. S. S. (*)	21 3/4	22 5/8
Imp. Chemical	14 29/32	15 1/4
Shell	14 32/64	14 3/4
Unilever	674	672
Waters	228	227
War Loan	38 3/16	36 31/32

### FRANCFORT

En hausse

La fermeté du marché de Francfort, qui s'est manifestée tout au long de la semaine, a permis de clôturer le mois de juillet en beauté. L'incident record de 55,5 milliards de deuschemarks de la balance commerciale de la RFA, la stabilité du dollar et les fortes hausses de Wall Street ont fait gagner aux cours 2 % en moyenne par rapport au vendredi précédent.

Indices de la Commerzbank du 31 juillet : 1987 (contre 1935).

	Cours 24 juil.	Cours 31 juil.
AEG	329,70	332
BASF	312,50	326,20
Bayer	344	356
Commerzbank	284	294
Deutschebank	628,30	661
Hochst	324	342
Karstadt	505	541,50
Mannesmann	173	178,50
Siemens	677,50	694,50
Volkswagen	391	394,90

### TOKYO

La reprise continue

La Bourse de Tokyo a continué cette semaine la reprise entamée depuis plusieurs séances, avec toutefois une baisse vendredi. Ce recul, le premier depuis huit séances, était définitivement oublié le samedi 1<sup>er</sup> août, les valeurs japonaises repartant à la hausse.

Indices du 1<sup>er</sup> août : Nikkei : 24 755,95 (contre 23 964,91) ; Génér. : 2 038,32 (contre 2 003,65).

	Cours 24 juil.	Cours 31 juil.
Alcatel	516	528
Bridgestone	1 010	1 090
Canon	985	1 000
Fuji Bank	3 060	3 070
Honda Motor	1 900	1 750
Mitsubishi Electric	2 380	2 350
Mitsubishi Heavy	573	555
Sony Corp.	4 320	4 700
Toyota Motor	1 770	2 090

### MATIF

Notional 10 % - Cotation en pourcentage du 31 juillet 1987

COURS	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88	Juin 88
Premier	102,35	102,15	102	102
+ last	102,40	102,25	102,15	102
+ last	102,30	102,10	102	102
Dernier	102,35	102,20	102,15	102
Compensation	102,35	102,20	102,10	102

Nombre de contrats : 33 039.

### LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	27 juillet	28 juillet	29 juillet	30 juillet	31 juillet
RM	1 464 853	1 617 743	1 867 771	1 765 746	-
Comptant	-	-	-	-	-
R. et obl.	8 504 565	10 101 598	6 153 593	4 992 140	-
Actions	409 242	367 731	208 187	338 540	-
Total	10 378 660	12 087 072	8 231 551	7 296 426	-

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1986)

	27 juillet	28 juillet	29 juillet	30 juillet	31 juillet
Français	103,5	103,4	104,3	104,1	-
Étrangers	127,4	129,6	131,1	132,5	-

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1986)

Tendance	106	106	107	107,10	107
----------	-----	-----	-----	--------	-----

(base 100, 31 décembre 1981)

Indice gén.	415,3	413,8	416,6	416,8	414,7
-------------	-------	-------	-------	-------	-------

### LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hauss %	Valeurs	Baiss %
Prouvost	+17,9	Five Lile	-10,4
SGE	+15,8	Localim	-10,2
Mélin Gréa	+10,9	Sogefal	-6,3
US	9,3	Comcast	-6,2
R. Impérial	+8,5	UCS	-6,2
Alk. apremat	+8,3	Shapiro	-5,7
Mélinex	+8,7	Perich	-5,3
CCMC	+8,5	Glepylique	-4,9
US	+8,3	Comcast	-4,8
Mifas Sol.	+7,6	BSN	-4,7
Comp. moton.	+7,2	Spa Brégoles	-4,7
Santel	+7,2	Général occ.	-4,6
Hydro-É. France	+7,2	Thomson CSF	-4,6

### VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RIM (\*)

Nbre de titres	Val. en exp. (F)	
Sté générale	1 326 155	576 142 339
Michelin	134 666	444 405 346
Peugeot	281 356	403 990 269
Général occ.	341 489	388 387 748
Peribas	642 871	294 070 298
CGE	850 104	282 117 185
CFP	150 123	191 672 247
Thomson CSF	135 807	184 331 963
Agence Havas	299 206	168 248 277
Lafarge-Cop.	87 458	141 986 151
BSN	28 687	138 435 260
Midi	100 019	131 311 325
Mot-Hennessy	43 242	121 177 420
Gez et caux	46 876	117 169 835

(\*) Du 23 au 30 juillet 1987.

### MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 17 juil.	Cours 24 juil.
Or fin (100 en barre)	89 800	91 800
- dito en lingot	88 200	91 800
Pièce française (20 gr.)	610	632
Pièce française (10 gr.)	300	316
Pièce suisse (20 gr.)	603	615
Pièce suisse (10 gr.)	301	311
Pièce italienne (20 gr.)	602	620
Pièce italienne (10 gr.)	301	311
Souverain	648	658
© Souverain Elizabeth II	649	657
© Demi-souverain	321	328
Pièce de 20 dollars	2 295	2 098
- 10 dollars	1 472	1 606
- 5 dollars	890	970
- 50 pesetas	3 288	3 445
- 20 marcs	688	644
- 10 francs	639	650
- 5 roubles	376	380

**Le Monde**

**PUBLICITÉ FINANCIÈRE**

Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

Crédits

court, court, toujours

pressions à la baisse su

Crédits, changes, grands marchés

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

De record en record

Les investisseurs ont... Une véritable... de la semaine...

Le marché de l'europapier à court terme a plus que doublé en l'espace de deux mois. Il avait, en effet, atteint l'équivalent de 42,6 milliards de dollars à la fin du mois de mai...

L'EUROMARCHÉ

Court, court, toujours plus court

Le marché de l'europapier à court terme a plus que doublé en l'espace de deux mois. Il avait, en effet, atteint l'équivalent de 42,6 milliards de dollars à la fin du mois de mai...

franc. Cette conjonction euro-française a l'avantage de susciter l'intérêt des banques tant étrangères que triolères.

Des Galeries hennesses. Ces conditions sont extrêmement avantageuses pour l'emprunteur. Mais la structure de la facilité a d'autres bénéfices : ce MOF lui offre non seulement des possibilités de trésorerie en francs et en devises...

LES DEVISES ET L'OR

Les grands calmes de l'été

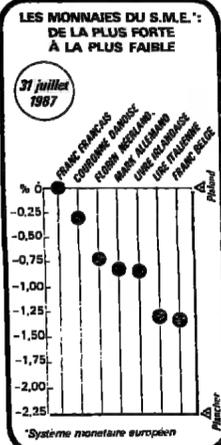
Déses-pérans ! Mais quel donc grands dieux ? Mais tout simplement les marchés des changes, en cette fin de juillet, où les opérateurs ne font plus grand-chose, enregistrant de très faibles variations de cours, démenties dès le lendemain et ainsi de suite.

la balance du commerce extérieur des Etats-Unis ne se réorbe pas plus rapidement qu'il ne le fait actuellement.

En Europe, le franc français s'est montré ferme face au deutchemark, dont le cours à Paris a glissé doucement au-dessous de 3.3250 F.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 27 AU 31 JUILLET

Table with columns: PLACE, Libra, S.E.A., Franc France, Franc Suisse, D. mark, Franc belge, Florin, Lire italienne. Rows include London, New-York, Paris, Zurich, Francfort, Bruxelles, Amsterdam, Milan, Tokyo.



LE MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Une hausse des taux rampante

Le phénomène de « hausse rampante » des taux d'intérêt dans le monde, que nous relevions, a continué de se développer cette semaine.

En Europe, on observe une lente montée du loyer de l'argent sur les places allemandes. Les emprunts à dix ans ont vu leur rendement s'élever à 6,30 %.

Une surveillance accrue des risques sera exécutée par les soins d'un service spécialisé. Ce dernier mettra en place un système de plafonnement de positions pour éviter les engagements excessifs par rapport à la surface des opérations.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Pressions à la baisse sur le sucre

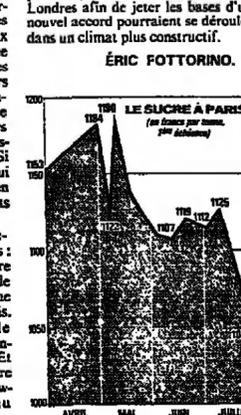
Rien ne va plus pour le sucre blanc, dont les cours sont tombés fin juillet à Paris autour de 1 050 F par tonne, alors qu'ils approchaient les 1 200 F courant mai.

des revenus de moins en moins substantiels. Au cours des cinq premiers mois de 1987, le « blanc » a rapporté 503 millions de francs.

Alors que les conditions sont enfin réunies pour la mise en place d'un fonds commun sur les produits de base, grâce à l'adhésion de l'Union soviétique et de la Bulgarie lors de la dernière CNUCED.

Table with columns: PRODUITS, COURS DU 31-7. Rows include Cuivre, Aluminure, Nickel, Sucre, Café, Cacao, Blé, Maïs, Soja.

Le chiffre cercle surmonté indique la variation d'une semaine sur l'autre.



Le Monde sur minitel VOTRE PORTEFEUILLE PERSONNEL. Bourse : suivez l'évolution de vos actions grâce à un code personnel et secret. 3615 TAPÉZ LEMONDE

Table with 7 columns: ÉTRANGER, POLITIQUE, SOCIÉTÉ, CULTURE, ÉCONOMIE, SERVICES, MINITEL. Lists various news items and their page numbers.

Dans une interview au journal « Etefaat »

Le président du Parlement iranien affirme que la majorité actuelle en France avait conseillé à Téhéran de ne pas s'entendre avec les socialistes

Faut-il croire le président du Parlement iranien ? Dans une interview récente au journal Etefaat, que traduit Libération, l'homme d'Etat Hachemi Rafsanjani affirme que l'opposition d'avant le 16 mars a conseillé à l'Iran d'attendre son arrivée au pouvoir pour libérer les otages et normaliser les relations.

Au fur et à mesure. Cette équipe nous a montré sa volonté de normalisation avec l'Iran. Bien. Mais nous avons trois ou quatre problèmes essentiels avec la France. Et elle, n'était pas d'accord pour les résoudre.

La source de ces graves accusations est donc toujours à Téhéran et M. Dumas n'a pour sa part jamais apporté de preuves à ces dires susurrés en coulisses (Le Monde du 18 février).

BULGARIE Le dissident Dimitar Penchev est arrivé à Paris

Orly, jeudi 30 juillet en fin d'après-midi : un homme, sa femme et leur fille de neuf ans débarquent de l'avion de Sofia, le visage tendu par l'émotion. Embrassades, larmes, soulagement : le dissident bulgare Dimitar Penchev est enfin libre.

PÉROU : le contrôle du système bancaire Les filiales des banques étrangères ne seront pas nationalisées

Le président Alan Garcia a tenu à rassurer les milieux financiers internationaux en annonçant publiquement, le vendredi 31 juillet, que les filiales péruviennes des banques étrangères ne seraient pas directement touchées par la nationalisation annoncée le 28 juillet.

VIETNAM : le général Vessey à Hanoï

Le général John Vessey, ancien chef d'état-major interarmes américain et envoyé spécial du président Ronald Reagan, est arrivé, samedi 1er août, à Hanoï pour tenter de régler le problème des soldats américains disparus pendant la guerre du Vietnam et également dis-

PAKISTAN Le « mariage arrangé » de Benazir Bhutto

Entre l'amour et la carrière politique, M<sup>me</sup> Benazir Bhutto, fille du premier ministre pendu en 1979 et chef du plus grand parti d'opposition pakistanaï, a fait son choix. Elle vient d'annoncer qu'elle avait accepté de convoler en justes noces selon les règles islamiques en vigueur : dans un mariage arrangé par sa famille.

Le général Jean Fleury devient chef d'état-major particulier du président de la République

Le général de corps aérien Jean Fleury a été nommé, par arrêté de M. François Mitterrand paru au Journal officiel du 1er août, chef d'état-major particulier du président de la République. Il remplacera à ce poste le général Gilbert Foray, qui a été nommé secrétaire général de la défense nationale.

Baisse de la TVA sur les médicaments

La baisse de la TVA sur les médicaments (réduisant le prix de vente de 1,5 point) prévue dans les « mesures d'urgence » pour la Sécurité sociale est entrée en vigueur à compter du samedi 1er août. Elle a soulevé quelque grogne dans les officines. Les pharmaciens auraient souhaité que l'application ne se fasse qu'à mesure que les laboratoires sortiront des produits avec des vignettes donnant les nouveaux prix (TVA incluse).

Le Monde Infos-Spectacles sur Minitel 36.15 + LEMONDE

Le Monde Infos-Spectacles sur Minitel 36.15 + LEMONDE

Inculpation de deux responsables de la construction du télésiège de Luz-Ardenin

MM. Jean Bessille et Yves Esteben, deux des responsables de la construction du télésiège de Luz-Ardenin, ont été inculpés vendredi 31 juillet d'omicide et blessures involontaires par M. Christian Mézière, juge d'instruction à Tarbes (Hautes-Pyrénées). Six personnes avaient été tuées et trente-huit blessés, le 1er mars dernier, par l'effondrement du télésiège.

M<sup>me</sup> Danielle Mitterrand hospitalisée au Val-de-Grâce

M<sup>me</sup> Danielle Mitterrand, épouse du président de la République, qui est âgée de soixante-deux ans, a été hospitalisée le vendredi matin 31 juillet à l'hôpital du Val-de-Grâce, après avoir souffert d'une forte fièvre pendant la nuit, au château de Rambouillet, où elle résidait, alors qu'elle avait veillé pendant dix jours sur son fils et ses deux petites-filles, sérieusement blessés le 21 juillet dans un accident de la route en Espagne, a annoncé le chef de l'Etat.

Kiss FM à Tahiti

Dès ce 1er août, les Tahitiens pourront s'éveiller, rêver ou danser à l'écoute de Kiss-Tahiti (100,5 MHz), une radio jusqu'à présent connue sous le nom de Radio-Soleil et désormais affiliée au réseau Kiss. Un accord vient d'être signé entre la station détenue par le groupe Snu, propriétaire du journal local Les Nouvelles et le réseau métropolitain Kiss (le groupe Jean-Claude Nicole, CFM, Canal Plus) dont la tête de pont parisienne vient d'être autorisée par la CNCL.

VOTRE MAISON SUR UN TERRAIN DE 1000 m²

Aux cotés de la Forêt Landaise à 5 km de la mer (Vielles Saint-Gérons) T3 à partir de 238 000 F, clé en main. Documentation contre cette annonce à: ISOCAPI/IT Avenue de la Gare 40100 DAX (05) 58-06-10-09

Le Monde sur minitel TOUR DE FRANCE A LA VOILE Elisez le skipper Kodak 100 appareils photo à gagner 36.15 TAPEZ LEMONDE puis ETE

M<sup>me</sup> Danielle Mitterrand hospitalisée au Val-de-Grâce

M<sup>me</sup> Danielle Mitterrand, épouse du président de la République, qui est âgée de soixante-deux ans, a été hospitalisée le vendredi matin 31 juillet à l'hôpital du Val-de-Grâce, après avoir souffert d'une forte fièvre pendant la nuit, au château de Rambouillet, où elle résidait, alors qu'elle avait veillé pendant dix jours sur son fils et ses deux petites-filles, sérieusement blessés le 21 juillet dans un accident de la route en Espagne, a annoncé le chef de l'Etat.

Baisse de la TVA sur les médicaments

La baisse de la TVA sur les médicaments (réduisant le prix de vente de 1,5 point) prévue dans les « mesures d'urgence » pour la Sécurité sociale est entrée en vigueur à compter du samedi 1er août. Elle a soulevé quelque grogne dans les officines. Les pharmaciens auraient souhaité que l'application ne se fasse qu'à mesure que les laboratoires sortiront des produits avec des vignettes donnant les nouveaux prix (TVA incluse).

Le général Jean Fleury devient chef d'état-major particulier du président de la République

Le général de corps aérien Jean Fleury a été nommé, par arrêté de M. François Mitterrand paru au Journal officiel du 1er août, chef d'état-major particulier du président de la République. Il remplacera à ce poste le général Gilbert Foray, qui a été nommé secrétaire général de la défense nationale.

VOTRE MAISON SUR UN TERRAIN DE 1000 m²

Aux cotés de la Forêt Landaise à 5 km de la mer (Vielles Saint-Gérons) T3 à partir de 238 000 F, clé en main. Documentation contre cette annonce à: ISOCAPI/IT Avenue de la Gare 40100 DAX (05) 58-06-10-09

Le Monde sur minitel TOUR DE FRANCE A LA VOILE Elisez le skipper Kodak 100 appareils photo à gagner 36.15 TAPEZ LEMONDE puis ETE

M<sup>me</sup> Danielle Mitterrand hospitalisée au Val-de-Grâce

M<sup>me</sup> Danielle Mitterrand, épouse du président de la République, qui est âgée de soixante-deux ans, a été hospitalisée le vendredi matin 31 juillet à l'hôpital du Val-de-Grâce, après avoir souffert d'une forte fièvre pendant la nuit, au château de Rambouillet, où elle résidait, alors qu'elle avait veillé pendant dix jours sur son fils et ses deux petites-filles, sérieusement blessés le 21 juillet dans un accident de la route en Espagne, a annoncé le chef de l'Etat.

Baisse de la TVA sur les médicaments

La baisse de la TVA sur les médicaments (réduisant le prix de vente de 1,5 point) prévue dans les « mesures d'urgence » pour la Sécurité sociale est entrée en vigueur à compter du samedi 1er août. Elle a soulevé quelque grogne dans les officines. Les pharmaciens auraient souhaité que l'application ne se fasse qu'à mesure que les laboratoires sortiront des produits avec des vignettes donnant les nouveaux prix (TVA incluse).

Le général Jean Fleury devient chef d'état-major particulier du président de la République

Le général de corps aérien Jean Fleury a été nommé, par arrêté de M. François Mitterrand paru au Journal officiel du 1er août, chef d'état-major particulier du président de la République. Il remplacera à ce poste le général Gilbert Foray, qui a été nommé secrétaire général de la défense nationale.

VOTRE MAISON SUR UN TERRAIN DE 1000 m²

Aux cotés de la Forêt Landaise à 5 km de la mer (Vielles Saint-Gérons) T3 à partir de 238 000 F, clé en main. Documentation contre cette annonce à: ISOCAPI/IT Avenue de la Gare 40100 DAX (05) 58-06-10-09

Le Monde sur minitel TOUR DE FRANCE A LA VOILE Elisez le skipper Kodak 100 appareils photo à gagner 36.15 TAPEZ LEMONDE puis ETE

M<sup>me</sup> Danielle Mitterrand hospitalisée au Val-de-Grâce

M<sup>me</sup> Danielle Mitterrand, épouse du président de la République, qui est âgée de soixante-deux ans, a été hospitalisée le vendredi matin 31 juillet à l'hôpital du Val-de-Grâce, après avoir souffert d'une forte fièvre pendant la nuit, au château de Rambouillet, où elle résidait, alors qu'elle avait veillé pendant dix jours sur son fils et ses deux petites-filles, sérieusement blessés le 21 juillet dans un accident de la route en Espagne, a annoncé le chef de l'Etat.

Baisse de la TVA sur les médicaments

La baisse de la TVA sur les médicaments (réduisant le prix de vente de 1,5 point) prévue dans les « mesures d'urgence » pour la Sécurité sociale est entrée en vigueur à compter du samedi 1er août. Elle a soulevé quelque grogne dans les officines. Les pharmaciens auraient souhaité que l'application ne se fasse qu'à mesure que les laboratoires sortiront des produits avec des vignettes donnant les nouveaux prix (TVA incluse).

Le général Jean Fleury devient chef d'état-major particulier du président de la République

Le général de corps aérien Jean Fleury a été nommé, par arrêté de M. François Mitterrand paru au Journal officiel du 1er août, chef d'état-major particulier du président de la République. Il remplacera à ce poste le général Gilbert Foray, qui a été nommé secrétaire général de la défense nationale.

VOTRE MAISON SUR UN TERRAIN DE 1000 m²

Aux cotés de la Forêt Landaise à 5 km de la mer (Vielles Saint-Gérons) T3 à partir de 238 000 F, clé en main. Documentation contre cette annonce à: ISOCAPI/IT Avenue de la Gare 40100 DAX (05) 58-06-10-09

Le Monde sur minitel TOUR DE FRANCE A LA VOILE Elisez le skipper Kodak 100 appareils photo à gagner 36.15 TAPEZ LEMONDE puis ETE

A B C E F G H

36.15 TAPEZ LEMONDE puis ETE

36.15 TAPEZ LEMONDE puis ETE

36.15 TAPEZ LEMONDE puis ETE

